



ÉCONOMIE Le prix du pétrole monte encore C 1

ARTS ET VIE Nip/Tuck, une série politiquement incorrecte B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 2 JUIN 2004

Tout le monde au lit pour la paix



Boom Desjardins et David Usher, au centre, ont réuni une brochette d'artistes québécois pour reprendre la chanson « Give Peace a Chance », composée par John Lennon et Yoko Ono il y a 35 ans. Le 1^{er} juin 1969, le célèbre couple avait lancé cet appel à la paix du lit de la suite 1742 de l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal. La commémoration du « bed-in » sera gravée sur un CD simple, dont les profits seront entièrement remis à la section canadienne francophone d'Amnistie Internationale. Tous les détails en page B 1.

ELECTIONS 2004

À lire aujourd'hui

- Les PM provinciaux somment les chefs de se prononcer Page A 10
- Martin prend une partie du blâme pour les scandales Page A 11
- Les conservateurs promettent plus que les libéraux Page A 12

QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Le Canada devrait-il soutenir directement les villes canadiennes ?

ÉCRIVEZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com

Minute!

TORONTO — « Début de panique chez les libéraux : Paul Martin est appelé en renfort dans l'avion de Jean Chrétien dès cette semaine ! » Vous avez bien lu ! Voilà ce qui s'écrivait en l'an 2000, après quatre jours seulement de campagne électorale. Et, comme aujourd'hui, les fins observateurs de fouiller dans leur jeune mémoire pour retrouver un précédent.

Minute ! La peau de l'ours n'est pas encore à vendre...

L'hypothèse la plus farfelue est celle d'un balayage conservateur « à la Mulroney », comme en 1984. C'est vrai que Paul Martin fait parfois penser à John Turner. Et le Parti libéral de Jean Chrétien est aussi discrédité que celui de Pierre Elliott Trudeau en 1984, en particulier au Québec et dans l'ouest du pays. Mais les analogies s'arrêtent là...



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Primo : Brian Mulroney a reçu un appui massif du Québec, ce que n'aura sûrement pas Stephen Harper, pas cette fois-ci en tout cas. Même Jean Chrétien, tout en raillant la quasi-totalité des sièges de l'Ontario, n'aurait pas obtenu une majorité de sièges aux Communes en 1997 et en 2000 sans sa trentaine de députés du Québec. **Secundo :** Paul Martin n'est pas John Turner tout de

Voir MINUTE en A 2 »

Harper doit faire gaffe aux tirs amis

Les vieux démons de la droite canadienne viennent hanter le chef conservateur

JEAN-SIMON GAGNÉ

JSgagne@lesoleil.com

Les vieux démons de la droite canadienne hantent le chef conservateur, Stephen Harper. Une semaine après avoir été contraint de se porter à la défense du bilinguisme, il a dû s'engager à ne pas restreindre l'accès à l'avortement, hier.

« Méfiez-vous de vos amis. » En pleine ascension dans les sondages, Stephen Harper aura amplement l'occasion de méditer sur la sagesse du proverbe. Hier encore, le chef conservateur a été victime d'un « tir ami », pour reprendre une expression typiquement militaire. Cette fois, c'est son critique en matière de santé, Rob Merrifield, qui a mis le feu aux poudres en proposant de restreindre le droit à l'avortement.

Le chef conservateur est rapidement intervenu pour éteindre le début d'incendie. « Un gouvernement conservateur que je dirigerais ne toucherait pas à la loi sur l'avortement, pas plus qu'il ne tiendrait de référendum sur la question », a-t-il précisé. Quelques jours plus tôt, il avait dû rabrouer son critique en matière de langues officielles, Scott Reid, qui voulait sabrer dans le bilinguisme. M. Reid estimait que la loi sur les langues officielles pénalisait les anglophones... unilingues.

Depuis le début de la campagne, Stephen Harper ne ménage pourtant pas ses efforts pour projeter l'image d'un gars cool, tolérant, ouvert d'esprit. À Brockville, en Ontario, il s'est lancé dans une imitation d'Elvis Presley, devant les journalistes médusés. Dans l'Ouest, il s'est risqué à prédire l'issue de la finale de la coupe Stanley : « Les Flames en trois ! » a-t-il annoncé, déclenchant un éclat de rire général.

Et que dire de cette blague à propos du temps froid qui sévit à Ottawa ? « Il fait si froid à Ottawa, ces jours-ci, que les libéraux gardent pour une fois les mains dans leurs propres poches... »

Pour le chef conservateur, il s'agit de démentir la réputation de porte-dra-



De passage à Markham, en Ontario, Stephen Harper a eu droit à quelques ailes de poulet épicé, hier.

peau de la droite dure, un tantinet red neck, qui lui colle à la peau. De faire oublier, aussi, qu'il dirigeait l'Alliance canadienne, avant sa fusion avec le Parti conservateur. Alors seulement, prédisent les sondages, il pourra séduire l'électorat modéré qui a fait cruellement défaut à ses prédécesseurs. Après tout, lors des dernières élections générales, l'Alliance canadienne n'a fait élire que deux députés (sur une possibilité de 210 !) à l'est du Manitoba !

LE SPECTRE DE DAY

Mais la tâche ne s'annonce pas facile. Avant le début de la campagne, M. Harper a dû encaisser un terrible camouflet en provenance de l'ancien chef du Parti conservateur, Joe Clark. Ce dernier a déclaré publiquement qu'il lui préférerait le chef libéral, Paul Martin ! Il n'en fallait pas plus pour que ressurgisse le spectre de l'infortuné Resurrection Day, dont la campagne

Voir HARPER en A 2 »

Bras de fer entre Alcoa et Québec

Les tarifs d'électricité à l'aluminerie de Baie-Comeau toujours au centre du litige

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ Les négociations pour moderniser l'aluminerie de Baie-Comeau demeurent laborieuses entre Québec et Alcoa. Le prix de l'énergie est toujours l'élément-clé de ce qui est devenu un bras de fer entre le gouvernement et la multinationale.

LE SOLEIL a appris que la firme a fait parvenir aux autorités québécoises une offre, lundi. Le problème, soutient une source gouvernementale, c'est « qu'il n'y a rien, rien de nouveau par rapport à ce qu'Alcoa nous a transmis » au début de mai.

Selon nos sources, le point sensible a trait à l'hydroélectricité. La compagnie accepte d'attendre cinq ans pour prendre livraison des 175 mégawatts nécessaires pour faire tourner les nouvelles installations.

Mais le désaccord persiste sur le prix. Alcoa réclame une formule lui assurant une certaine stabilité du prix à très long terme. Certains parlent d'une période de 40 ans.

« C'est quelque chose de nouveau, reconnaît un participant aux tractations. Nous sortons ainsi des sentiers battus. Mais la formule existe dans d'autres pays » pour permettre

de baliser les fluctuations du tarif industriel de l'électricité, s'est fait dire LE SOLEIL.

« C'EST LE NŒUD »

Québec verrait les choses d'un tout autre œil. « L'assurance tarifaire » que revendiquerait Alcoa, « c'est le nœud ». Pour l'État, y donner suite serait accorder une formule plus généreuse que ce qui a été consenti par appel d'offres à une autre aluminerie, celle de la compagnie Alouette. Agir autrement conduirait à rouvrir les autres ententes tarifaires, estime-t-on.

Gouvernement et compagnie ont affiché la plus grande prudence dans leurs propos, hier, tous livrés sous le couvert de l'anonymat. L'un et l'autre ont pris soin de ne manifester aucun enthousiasme sur le déroulement des

Voir ALCOA en A 2 »

QUALITÉ DES GARDERIES

Hygiène et sécurité laissent à désirer

Le public un peu mieux que le privé

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Les centres de la petite enfance (CPE) coiffent de justesse les garderies privées au test de la qualité, tranche une étude d'envergure commandée par le gouvernement précédent. Rien pour bomber le torse toutefois, l'hygiène et la sécurité y étant déficientes pour une majorité de petits Québécois.

Président de l'Association des garderies privées, Sylvain Lévesque ne se désolait pas de la fiche moins reluisante du privé, au contraire. « Ce qu'on

voit, c'est que malgré un sous-financement de 35 %, malgré qu'on a été écrasés sous le gouvernement du Parti québécois, la différence est minime.

En fait, je m'étonne que les CPE ne fassent pas mieux, avec tout l'argent qu'ils ont reçu. »

Déposé hier en Chambre par le PQ pendant la période de questions, le premier rapport de l'enquête Grandir en qualité, réalisée par l'Institut de la statistique du

Québec — au coût de 3 millions \$ — chiffre la qualité des services sur une

Voir GARDERIES en A 2 »

AUJOURD'HUI

Actualités

La station CHOI blâmée. Le Conseil canadien des normes de la radiodiffusion condamne des propos de Jeff Fillion. Page A5

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 14
Bourses	C 4	Petites annonces	S 10
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 12
Capital et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Diversissements	B 9	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 12, minimum 7

Pluie en matinée, averses en après-midi. Plutôt nuageux en soirée, généralement dégagé au cours de la nuit. Vents légers. Demain, nuageux avec averses. Détails page S 16

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci : 121,3 mm L'an dernier : 89,0 mm
Cet été : 121,3 mm L'été dernier : 89,0 mm

QUÉBEC, 108^e ANNÉE, N° 154
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5



Québec NATATION
Inscription par téléphone
Paiement au 1^{er} cours
687-4045

Piscines :

Enfants :
- à partir de 6 mois
- tous les niveaux
de la Croix-Rouge

- Collège de Limoilou
8^e Avenue
Québec

Adultes :

Aquadulte (même ceux qui ont très peur de l'eau), maîtres-nageurs, cours privés, conditionnement physique en piscine, Aquaforme, Aqua jogging, pré-postnatal.

- Cégep F.-X.-Garneau
boul. de l'Entente
Québec

Formation :

Médaille de bronze, croix de bronze, aqualeader, moniteur Croix-Rouge, sauveteur, médaille et croix de bronze (combiné), sauveteur plage, requalification SN.

- Cégep Lévis-Lauzon
Mgr-Bourget
Lévis

Début des cours :
à partir du 7 juin

NOUS ENGAGEONS



835-9449

... ILS APPRÉCIENT LEUR NOUVEAU LOISIR !!!

ACTUALITÉS

Donnez
à la Fondation
Gilles-Kegle
le jeudi 3 juin
www.gilleskegle.org

TOUR DE FRANCE À QUÉBEC

Pas encore enterré

Le grand patron du Tour de France n'a pas dit son dernier mot

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Le projet du départ du Tour de France à Québec en 2008 n'est pas (encore ?) mort, même si le directeur des compétitions y est opposé. Le grand patron du Tour, Jean-Marie Leblanc, dit attendre tous les avis de ses directeurs avant de donner la «tendance».

«Le final cut, c'est moi qui le fait», disait hier le directeur général du Tour, Jean-Marie Leblanc, en entrevue téléphonique au SOLEIL, au lendemain de la publication des propos de Jean-François Pescheux, directeur des compétitions, qui affirmait que le projet était rejeté parce que «difficilement réalisable», notamment à cause du décalage horaire.

Jean-François Pescheux, le directeur chargé des relations avec les 200 coureurs et leurs équipes, a fait parvenir à son patron Jean-Marie Leblanc il y a une dizaine de jours un avis défavorable sur le projet du Tour à Québec pour le 400^e. «Sous l'angle des condi-

tions de vie des coureurs, ce n'est pas positif», dit M. Leblanc.

Le directeur du département de la logistique a, lui, donné un avis en disant que «ce n'était pas infaisable». Jean-Marie Leblanc attend d'ici une dizaine de jours deux autres rapports, soit celui des départements du marketing (image de marque, commanditaires, etc.) et celui de la presse. «S'il y a une majorité d'avis négatifs, on n'ira pas.»

Tout en rappelant que le projet pose beaucoup de difficultés, Jean-Marie Leblanc juge que Jean-François Pescheux exagère un peu lorsqu'il dit que les coureurs devront faire deux vols de sept heures en 72 heures. «En fait, les

coureurs arriveraient le mercredi pour repartir le dimanche», dit M. Leblanc.

Une délégation de Québec, formée d'une dizaine de personnes, dont Jacques Jobin et les spécialistes du cyclisme Pierre Blanchard et Yvan Waddell, suivront le début du Tour 2004 du 3 au 5 juillet, à Liège, en Belgique.

Jean-Marie Leblanc pense être en mesure de donner une «tendance» - plutôt positif ou plutôt négatif - aux gens de Québec avant le début du Tour 2004. «Mais je ne voudrais pas que cette mission-là (de Québec) soit pour mettre de la pression sur nous, glisse-t-il. J'essaie d'être le plus objectif possible.»

Une fois la tendance connue, la décision finale se prendra sûrement à l'automne.

MAIRE OPTIMISTE

Le maire de Québec, qui a discuté avec Jean-Marie Leblanc hier matin, ne considère pas que le projet est compromis. «On n'est pas moins optimiste, on sait que c'est un projet complexe et dif-

ficile, dit Jean-Paul L'Allier. M. Leblanc n'a pas changé d'idée depuis sa visite. Je vais jeter la serviette seulement s'il n'y a plus de roue sur mon vélo !»

Le vice-président du comité exécutif et responsable politique du comité, Jacques Jobin, a l'impression que si le Tour dit non à Québec, il dit non à l'Amérique. «Se priver du marché américain, c'est se priver de beaucoup de choses, comme les droits de télévision», ajoute-t-il.

POUR CONTRER LE DÉCALAGE

Parmi les membres du comité québécois, certains étaient amers de la sortie du directeur des compétitions. «Je suis profondément déçu que Jean-François Pescheux fasse de tels commentaires sur le projet alors qu'il n'est pas venu à Québec et qu'il n'a pas encore reçu le dossier technique», disait Marc Lemay, ex-président de l'Association mondiale de vélo de montagne.

M. Lemay ajoute que le comité, avec l'aide de plusieurs experts, est à tra-

vailer présentement sur des moyens de réduire la contrainte du décalage horaire. «Notre préoccupation, c'est les athlètes et il y a moyen de limiter les effets du décalage horaire en modulant l'heure des compétitions et en voyageant de jour, dit Marc Lemay. Et il ne faut pas oublier que le vol se fera au début du Tour et qu'il se fera entre Québec et l'extrême ouest de la France, donc il sera moins long.»

En France, le projet du Tour à Québec en 2008 est loin de soulever les passions. Marc Madiot, directeur sportif de l'équipe La Française des Jeux, note que même les équipes entre elles n'en parlent pas beaucoup. «On ne nous demande pas vraiment notre avis, vous savez !», fait remarquer M. Madiot.

Le journaliste du quotidien *L'Équipe* Philippe Bouvet n'a pas lu ni écrit une ligne depuis belle lurette sur le sujet. Il n'est pas surpris des propos de Jean-François Pescheux. «C'est certain que du point de vue sportif, ça pose problème.»

Pas de verdict au procès de François Houle

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

MONTREAL — Les huit femmes et quatre hommes appelés à décider du sort de François Houle ne sont pas parvenus à rendre un verdict après une journée complète de délibérations.

Houle, 41 ans, est accusé de s'être procuré les faveurs sexuelles moyennant rétribution d'une adolescente de 15 ans, le 21 novembre 2002. Le procès a duré neuf jours avant que le jury ne commence ses délibérations lundi, un peu après 16 h.

Selon la théorie de la poursuite, la plaignante, malgré ses nombreuses contradictions dans ses témoignages lors des procès de Robert Gillet et de François Guay, n'a pas été contredite en ce qui concerne la soirée qui vaut à Houle de se retrouver au banc des accusés.

L'appel d'Yves Doyon à Georges Radwanli afin de trouver une fille pour Houle, le souper au restaurant, le retrait par Houle d'une somme de 200 \$ d'un guichet automatique, et la présence de la jeune fille à l'appartement de Houle sont tous des éléments corroboratifs, selon la poursuite. La plaignante affirme avoir reçu 200 \$ pour la relation sexuelle complète avec Houle.

MENSONGES

La théorie de la défense veut que Houle n'ait eu aucune relation sexuelle avec la jeune fille. La plaignante a été tellement malade à l'appartement de Houle, à cause d'un abus d'alcool, qu'elle ne se souvient pas avoir été transportée du plancher de la salle de bain au lit de Houle, pour ne se réveiller que le lendemain matin, prétend la défense.

Toujours selon l'avocat de la défense, la plaignante est une menteuse compulsive qui a déjà inventé de nombreuses histoires, dont celle de son faux enlèvement.

Le jury reprend les délibérations ce matin pour tenter d'en arriver à un verdict unanime sur l'une ou l'autre des théories.



Les ministres Monique Jérôme-Forget et Michelle Courchesne ont procédé, hier, au lancement du Service québécois de changement d'adresse (SQCA).

CHANGEMENT D'ADRESSES

Les Québécois ont enfin accès à un service unique

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

L'internaute moyen n'aura besoin dorénavant que de cinq minutes pour communiquer un changement d'adresse à six des plus importants ministères et organismes du gouvernement du Québec.

En présence des ministres Michelle Courchesne (Relations avec les citoyens et Immigration) et Monique Jérôme-Forget (Conseil du trésor), le Service québécois de changement d'adresse a finalement vu le jour, hier, après une interminable gestation de plus de trois ans. Dans les faits, les fonctionnaires planchent sur des projets de guichet unique de changement d'adresse depuis au moins cinq ans.

Depuis jeudi dernier, plus de 2000 Québécois déménageurs n'ont pas attendu le lancement officiel du Service québécois de changement d'adresse (SQCA) pour faire connaître au Directeur général des élections, à la Régie de l'assurance maladie du Québec, à la Régie des rentes, à la Société de l'assurance automobile du Québec, au ministère du Revenu et à celui de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille leur nouveau lieu de résidence.

«Après avoir rassemblé tous les documents nécessaires (numéros d'assurance sociale, d'assurance maladie, de permis de conduire, etc.), il m'a fallu cinq minutes pour compléter, en quelques clics, les sept étapes de ma demande en ligne de changement d'adresse», a témoigné une collaboratrice de la ministre Monique Jérôme-Forget qui ne se décrit pourtant pas comme une bolle d'Internet.

Cette année, 900 000 Québécois vont traîner

leurs pénates d'un toit à un autre. Compte tenu que plus de 2000 citoyens ont déjà adopté le SQCA sans même qu'une seule ligne de publicité n'ait été publiée dans les médias, la ministre Michelle Courchesne prévoit un achalandage important au www.adresse.info.gouv.qc.ca

«Voilà une démonstration concrète de la modernisation de l'État et d'un premier projet de prestation électronique de services intégrés dont le but est de simplifier la vie des citoyens», a lancé Monique Jérôme-Forget.

«Et ce, en conformité avec les sévères exigences imposées par la Loi sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels», a signalé M^{me} Courchesne en expliquant qu'il ne fallait pas chercher plus loin la raison pour laquelle le SQCA a mis autant de temps pour voir le jour. Le gouvernement ne peut se permettre de voir les renseignements transmis confidentiellement par les citoyens se promener d'un ministère à un autre. Sa crédibilité est en jeu.

C'est justement parce que l'État ne veut pas «voir trop grand» qu'il a limité à six le nombre de ministères et d'organismes participant au SQCA. Il n'est pas exclu, par ailleurs, qu'Hydro-Québec, que des municipalités et même que des ministères et des organismes du gouvernement fédéral se retrouvent, un jour, au sein d'un même guichet unique de changement d'adresse.

Le SQCA a coûté 6 millions \$ et ses frais d'exploitation s'élèveront à 600 000 \$ pour les ministères et les organismes participants.

Pour les citoyens qui n'ont pas accès à Internet ou qui sont réfractaires aux services en ligne, les moyens conventionnels de communication de changement d'adresse (courrier, téléphone) seront toujours disponibles.

INCARCÉRÉE AU MEXIQUE

De retour au pays

NICOLAS BÉRUBÉ
La Presse

MONTREAL — À la veille de son retour au pays, la militante québécoise Laloue Desperrier-Roux n'a rien perdu de sa fougue: elle compte organiser bientôt une marche populaire pour dénoncer le traitement réservé aux altermondialistes emprisonnés au Mexique.

C'est ce qu'a indiqué hier son père, François Roux, qui était en communication téléphonique avec sa fille blessée au Mexique la fin de semaine dernière lors d'une manifestation. «Elle m'a dit qu'elle voulait organiser une marche pour sensibiliser les gens aux traitements que les prisonniers reçoivent au Mexique.»

«Actuellement, on nous dit que le traitement réservé aux prisonniers ressemble à ce qu'on a vu en Irak, a-t-il ajouté. Il y a des groupes de défense des droits humains qui sont sur place pour documenter le problème.»

Dans la journée d'hier, les parents de Laloue ont appris que leur fille allait être expulsée du Mexique aujourd'hui. Mais ils ne savaient toujours pas si elle allait atterrir à Montréal, Toronto ou Vancouver. «On lui a annoncé la nouvelle au téléphone, elle était très heureuse d'apprendre qu'elle allait bientôt sortir de là. Mais le Mexique la mettra sur le vol le moins cher, alors elle peut aboutir n'importe où au pays», a dit M. Roux.

Pour le moment, la principale intéressée a peur de ne plus pouvoir retourner au Mexique: une interdiction de séjour dans ce pays lui compliquerait la vie. «Son amoureux est un Mexicain de Mexico, alors ça ne sera pas évident pour elle», a dit son père.

Hier soir, Laloue n'avait toujours pas pu récupérer ses papiers, qui étaient dans un sac qu'elle a perdu au moment de son arrestation. «Quelqu'un doit les lui apporter avant son départ. Mais les autorités mexicaines lui ont remis un document qui remplace son passeport, et qui va lui permettre de rentrer ici au Canada.»

On était avare de détails hier au ministère des Affaires étrangères, où la porte-parole Jennie Chen a refusé de commenter le dossier. «L'ambassade du Canada a été informée de l'ordre d'expulsion de la Canadienne détenue au Mexique. Pour des raisons de confidentialité, les détails concernant son expulsion ne seront pas divulgués.»

Selon M. Roux, le battage médiatique entourant l'arrestation de sa fille a fait accélérer son retour au pays. «Beaucoup de Canadiens passent leurs vacances au Mexique. C'est certain que ce n'est pas positif pour le Mexique quand des histoires semblables paraissent dans les journaux.»



Laloue
Desperrier-Roux

Toronto 158\$
"SANS ESCALE"

Premier vol le 25 Juin.

Halifax 179\$ Winnipeg 199\$ St. John's 219\$
Calgary 250\$ Vancouver 294\$

jetsgo.net

jetsgo

Liberté depuis Québec. Prix web par trajet. Taxes et suppléments en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net

MODERNISATION DE L'ÉTAT

Un « mépris de l'administration publique », selon des experts

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Pour le Groupe d'étude sur les réformes de l'État, le plan de modernisation du gouvernement du Québec constitue une « dépossession de l'héritage de la Révolution tranquille » et repose sur « un mépris de l'administration publique qui n'a d'égal que son fétichisme de la firme privée ».

« Avec l'arrogance que seule peut conférer l'ignorance, le gouvernement prétend que le plan de modernisation concourt à soutenir l'épanouissement de la société québécoise. Malheureusement pour nous tous, il représente plutôt une nouvelle manifestation de l'appauvrissement de la gouvernance québécoise que privilège, consciemment ou non, le gouvernement de Jean Charest ».

Formé par quatre universitaires — Alain-G. Gagnon (Université du Québec), Éric Montpetit (Université de Montréal), Christian Rouillard et Isabelle Fortier (tous deux de l'École nationale d'administration publique) — le groupe propose une réflexion critique du plan de réingénierie présenté par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

Dans un texte publié aujourd'hui dans la page Opinions du SOLEIL, ils contredisent ceux qui, au lendemain de la présentation de M^{me} Jérôme-Forget, concluaient que le plan de réingénierie n'ébranlait pas les colonnes du temple.

« Nous croyons, pour notre part, que le gouvernement se donne, avec ce plan, les moyens de ses ambitions, c'est-à-dire que celui-ci contient les germes d'une reconfiguration radicale de la gouvernance ».

Le groupe donne en exemple la création d'agences dont l'objectif est d'extraire les services d'opérations des ministères de leurs autres missions. « Considérer l'élaboration (des politiques) et la mise en œuvre comme deux sphères d'activités mutuellement exclusives repose sur une lecture faussée et une compréhension superficielle du processus politico-administratif ».

Au sujet de l'Agence des services administratifs qui relèvera du Secrétariat du Conseil du trésor et qui regroupera des fonctions de soutien administratif, elle confirme, selon les universitaires, « le manque de confiance du gouvernement à l'égard des gestionnaires publics en leur retirant cette flexibilité managérielle, pourtant centrale au fonctionnement des administrations publiques ».

Même constat à l'égard de l'Agence des partenariats public-privé. « Par sa nature même, cette agence retirera aux ministères tout autant leur capacité stratégique dans leur champ d'expertise, qu'elle les privera de la possibilité de développer leur propre expertise interne sur les PPP ».

« Contrairement à la rhétorique gouvernementale, selon laquelle le recours aux PPP ne sera pas systématique, il y a un biais évident en faveur de ces derniers. L'agence, qui jouira d'une très grande marge de manœuvre, se situe comme une solution en quête d'applications, dont la performance sera tributaire du nombre de PPP mis en œuvre ».

Opération sécurité à vélo



Chaque année, 20 cyclistes perdent la vie sur les routes du Québec. 200 sont blessés gravement. Ces chiffres sont moins élevés qu'il y a cinq ans, mais encore trop haut au goût de la Société de l'assurance automobile du Québec, qui tiendra au cours des quinze prochains jours une campagne de sensibilisation assortie de mesures dissuasives. Jusqu'au 15 juin, les services policiers patrouilleront de façon intensive les pistes cyclables pour remettre aux cyclistes ne respectant pas les règles de circulation des avis ou des constats d'infraction. Selon la faute commise, les contrevenants en seront quittes soit pour une amende de 15 à 30 dollars, soit pour des points d'inaptitude à leur dossier de conduite. Piller de cette campagne de sensibilisation, l'organisme à but non lucratif Vélo-Sécur, a reçu hier une subvention de 50 000 \$ du ministère des Transports du Québec pour souligner ses 10 années d'activité. V.B.

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION

Le PQ rejette une autre candidature à la présidence

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

La Commission d'accès à l'information du Québec est toujours sans tête dirigeante. Hier, le Parti québécois a repoussé la candidature proposée par Jean Charest, Lyette Doré, une femme qui a présidé aux destinées d'un organisme que les souverainistes avaient baptisé Identité Canada.

Le sort en a été rapidement jeté. Selon nos sources, à leur rencontre hebdomadaire, certains membres de la députation péquiste étaient tout simplement furieux de la proposition transmise par le chef du gouvernement.

« Nous trouvons incroyable qu'on nous suggère ce nom », a fait valoir une des personnes qui a participé au caucus des élus de Bernard Landry.

M^{me} Doré a œuvré dans le domaine de l'accès à l'information depuis 2002. Visiblement, le Parti québécois se rappelle d'elle surtout pour son travail auprès de Sheila Copps, ex-ministre de Patrimoine Canada et alors une des politiciennes fédérales

les plus virulentes à l'endroit des indépendantistes québécois.

De 1993 à 1996, M^{me} Doré a été directrice générale des programmes d'appui aux langues officielles et du Projet d'identité. Elle a exercé ses fonctions pendant la période tumultueuse entourant la tenue du référendum de 1995. De 1996 à 1997, elle a été chargée des liaisons ministérielles au cabinet de M^{me} Copps.

En 1998, le quotidien *The Gazette* avait rapporté que cette fonctionnaire de haut niveau avait été nommée à l'Office national du film à l'époque où démarrait une vérification interne sur l'octroi de 4,8 millions \$ pour la promotion de l'identité canadienne à la veille du plébiscite.

Il y a un mois, le PQ avait bloqué une autre candidature soumise par les libéraux de Jean Charest. Il s'agissait de Pierre Cadieux, un ex-collègue de Jean Charest lorsque les deux faisaient partie du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. La Commission d'accès à l'information a perdu sa présidente quand Jennifer Stoddart a été désignée Commissaire à la vie privée, à Ottawa.

Les libéraux
proposaient
le nom de
Lyette Doré

QUALITÉ DE L'AIR

La région de Québec fait bonne figure

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

Malgré le temps qu'on annonce pluvieux pour aujourd'hui, les résidents de la grande région de Québec peuvent se consoler en se disant que l'air qu'ils respirent est, somme toute, bien meilleur qu'à Montréal ou Trois-Rivières.

Preuve en est que le nombre de jours où la concentration d'ozone est supérieure à 82 ppb pendant une heure, au moins une fois pendant la journée, est bien inférieure à ce qui se passe à l'ouest de la capitale nationale. Durant l'été 2003, on a dénombré seulement quatre jours de smog dans les régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale contre 12 en Montérégie, huit dans Montréal-Laval et cinq dans le grand Trois-Rivières.

« Notre moyenne est bonne », se réjouit le docteur Pierre LaJoie, du Service de la santé publique, pour qui la vigilance s'impose toujours, surtout sur les effets du transport routier.

Selon le porte-parole de la division des sciences atmosphériques et enjeux environnementaux à Environnement Canada, Mario Benjamin, ces journées de smog, à Québec, sont causées à 65% par des sources de Montréal, à 15% de l'Ontario et 20% de l'extérieur du Québec (États-Unis).

En 2003, la région
a connu seulement quatre
jours de smog

Durant l'été, Québec est sous le vent de Montréal, explique-t-il. La situation est différente en hiver alors que Québec connaît une moyenne de neuf jours de smog. On s'en aperçoit moins parce que l'on vit davantage à l'intérieur. La pollution est alors causée par le chauffage au bois et par le ralenti des moteurs des autos.

En cette journée de l'air pur, le Regroupement de la capitale nationale pour la qualité de l'air veut d'ailleurs sensibiliser les automobilistes sur les effets de ce mode de transport.

Au Parc technologique un nouveau service de covoiturage est maintenant offert aux 3500 personnes qui œuvrent dans les 85 entreprises du parc.

Ce service est l'initiative d'un travailleur Sébastien Rosa, de Vision Internet3W. Plusieurs entreprises ont déjà souscrit la somme de 100 \$ pour permettre de développer un logiciel de jumelage qui servira à l'opérationnalisation du service. Une promotion du service Écovoiturage aura lieu aujourd'hui à l'entrée ouest du parc, entre 13h et 13h30.

LES ENTREPRISES

Le bilan est bon à Québec puisque des entreprises, comme Papiers Stadacona et Alcoa Canada, se sont impliquées. À la papeterie, le directeur du service de l'environnement, Jacques Roberge, se réjouit que son entreprise ait, de loin, surpassé les normes établies par le Protocole de Kyoto. « Depuis 1990, commente-t-il, on a connu une réduction de 23% de combustion fossile alors que l'objectif canadien est de 6%. « On espère doubler notre réduction d'ici cinq ans », croit M. Roberge.

La modernisation de l'usine et l'utilisation de la vapeur produite par l'incinérateur est au centre de ce progrès. « De même, ajoute M. Roberge, on a doublé le transport du papier par train depuis 1997. Le train servait dans 27% du temps en 1997. Il est maintenant utilisé 50% du temps. »

À l'aluminerie de Deschambault, le directeur environnemental Michel Lepage fait remarquer que l'entreprise vient de remporter le grand prix du Conseil canadien des ministères de l'Environnement pour ses travaux de réduction des émissions de fluorures. Les travaux, effectués au coût de 30 millions \$, rendent l'usine parmi les plus performantes au monde, à son avis. « On a connu une baisse de 52% par rapport à 2000 », explique-t-il. D'autres projets sont en gestation pour améliorer encore la marque.

L'ÉVÉNEMENT HORTICOLE
À NE PAS MANQUER!

Les 42 Jours Hamel

Promotion de la semaine
Du 28 mai au 3 juin
Paillis de cèdre 3 pi³1027440 Courant: 5,99\$
Spécial:
Épargnez 50% } 2,97\$

Jour 20

Mercredi 2 juin

Bains
d'oiseaux
en béton { Spécial: 20% }

(Toutes nos promotions sont valables jusqu'à épuisement des stocks.)

LÉVIS
4800, boul. de la Rivière-Sud
SAINT-E-FDY
Halls de Sainte-FoyCHARLESBOURG
1169, 80^e Rue EstL'ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel
BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

www.jardinhamel.com

Du 14 mai au 24 juin

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LIMOILLOURECONNAISSANCE À L'ÉGARD
DE NOS MEMBRES ET DU MILIEU800
PERSONNES
PRÉSENTES

Les résultats de la nouvelle Caisse, au terme de cette première année, dénotent que la Caisse populaire Desjardins de Limoilou est en excellente position. Avec des volumes d'affaires de 878 millions de dollars et des excédents avant impôts de plus de 8,1 millions de dollars, la performance est au rendez-vous pour cette première année.

LA RISTOURNE, c'est 3 millions de dollars qui ont été répartis entre les membres de la Caisse populaire Desjardins de Limoilou.

LE FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Une somme de 500 000 dollars a été versée au Fonds d'aide au développement du milieu pour venir en aide aux organismes de la communauté. En 2003, la Caisse a appuyé 10 nouveaux projets et versé près de 140 000 dollars.

RECONNAISSANCE À L'ÉGARD
DE LA JEUNESSE

FORUM JEUNESSE

Plus de 600 jeunes ont pris part au premier forum jeunesse de la Caisse populaire Desjardins de Limoilou, le 4 mai dernier. La soirée a donné lieu à des échanges enrichissants, parfois teintés d'humour, sur les préoccupations des jeunes face à leur caisse populaire.

À cette occasion, la Caisse a octroyé une somme de 25 000 dollars en bourses pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets personnels.

IMPROVORE OU LE PLAISIR
DE L'IMPROVISATION

Le président de la Caisse, M. Raymond Gagnon, avec le groupe Improvore.



M. Gaston Bédard, directeur général de la Caisse, échange avec les jeunes.

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LIMOILLOU,
UNE COOPÉRATIVE FINANCIÈRE QUI SAIT CONJUGUER AVOIRS ET ÊTRES!Desjardins
Caisse populaire
de LimoilouSIÈGE SOCIAL
3174, 1^{re} AvenueCENTRE CONSEIL
PLANIFICATION FINANCIÈRE
ET GESTION DES AVOIRS
1199, 4^e AvenueCENTRE DE SERVICE
ST-ESPRIT
800, 3^e AvenueCENTRE DE SERVICE
ST-FRANÇOIS-D'ASSISE
1310, 1^{re} Avenue

UN SEUL NUMÉRO : (418) 628-0155

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DE QUÉBEC-CENTRE*
390, boul. Charest Est, bureau 200 • Téléphone : (418) 529-8585

* Ce dernier est partagé avec les caisses Desjardins de Maizerets et du Centre-ville de Québec.

CHOI blâmée pour des propos sexuellement explicites

La station a enfreint le Code de déontologie des radiodiffuseurs

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Tout ne peut être dit sous le couvert de l'humour. C'est l'argument sur lequel se base une décision rendue par le Conseil canadien des normes de la radiotélédiffusion (CCNR) à l'encontre de CHOI Radio X à la suite d'une plainte déposée par un auditeur. Ce dernier qualifie certains propos de l'animateur du matin Jeff Fillion de «pornographie auditive».

Les paroles reprochées à l'animateur ont été diffusées dans l'émission du 3 septembre 2003. Dans sa décision, le CCNR met en contexte que M. Fillion «cherchait à faire ressortir que les magazines tels *Clin d'œil* et *Elle* présentent toujours un «gros sex-cho» en couverture, qui n'est généralement pas suivi du contenu promis».

L'animateur avait alors appuyé son affirmation en donnant de gros titres fictifs dont «Comment s'installer sur le tapis du salon avec son chum dans le

vagin et son amant dans le derrière.»

Il poursuit son illustration en lisant un article fictif. «Je connais Audrey qui est directrice du marketing d'une boîte de com à Montréal (...) et qui aime inviter deux de ses amants chez elle, et qui a une table en vitre dans le salon et aime se positionner de manière à ce que son amant de 42 ans, père de deux enfants et bien marié, s'installe derrière elle dans l'anus, et que son autre amant, 64 ans, lui homosexuel de profession mais qui aime à

l'occasion se saucer dans un endroit bien chaud et bien juteux, s'installe.» Dans sa plainte, l'auditeur écrit que «ce passage n'était même pas de l'érotisme, mais purement et simplement de la pornographie auditive. Ces gens qui ont décrié tout le scandale entourant la pédophilie à Québec se permettent, eux, des bassesses inégalées».

Genex Communications, propriétaire de CHOI, a répondu à l'auditeur que «le fait que nos animateurs jettent un regard critique sur l'actualité et sur la colonie artistique québécoise, le tout incluant l'offre de périodiques imprimés, est nécessairement visé par leur mandat. Cette critique peut être empreinte d'humour, d'ironie et, à l'occasion, d'exagérations ou de caricatures». Un argument qui a été repris

auprès du CCNR. Et aussitôt rejeté.

En fait, l'organisme croit que «la position avancée par le diffuseur (Genex) est une variation de la soi-disant défense humoristique (...) Défense d'habitude avancée pour tenter de justifier une forme de propos, souvent de nature discriminatoire qui, sans sa nature humoristique, serait absolument inacceptable».

L'auditeur qui a porté plainte qualifie les propos de Jeff Fillion de «pornographie auditive»

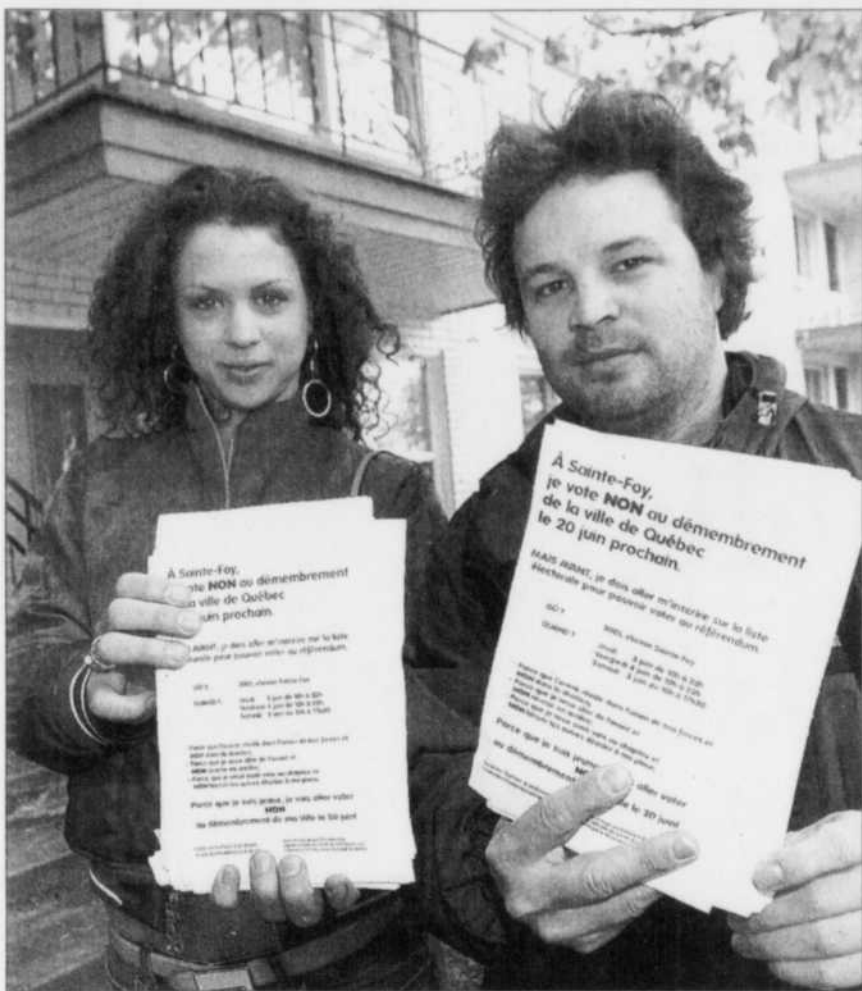
Le CCNR rappelle aussi que «les intentions humoristiques du diffuseur ne mènent pas inévitablement à la conclusion que tout est permis», comme il l'a déjà statué dans des décisions antérieures. «L'intention humoristique n'est pas (...) une défense pour une diffusion qui autrement violerait la clause des Droits de la personne du Code de déontologie de l'Association canadienne des radiodif-

fuseurs (ARC).» Dans le cas présent, par les propos de son animateur Jeff Fillion, CHOI a enfreint l'article 9 du Code de l'ARC qui exige que les diffuseurs s'assurent qu'aucun contenu indûment sexuellement explicite soit diffusé.

Chez Genex, le responsable des plaintes, René Dion, se plie à la décision du CCNR même s'il se dit en désaccord. Comme toute décision en défaveur d'une station de Genex, il prend celle-ci au sérieux. Le CCNR est un organisme d'autoréglementation qui regroupe les radiotélédiffuseurs du pays. Il n'a pas le caractère formel de sanctions gouvernementales (lire CRIC).

D'autre part, c'est au courant de l'été qu'on connaîtra la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant la demande de renouvellement de la licence de diffusion de CHOI qui vient à échéance le 31 août 2004.

Jeunes fusionnistes



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Quelque 2000 tracts ont été distribués hier dans le quartier Sainte-Foy-Sillery dans le but de sensibiliser les étudiants à l'importance de s'inscrire sur la liste électorale en vue du référendum sur le démantèlement du 20 juin. Responsable de cette opération, la Coalition jeunesse pour le maintien de la ville unifiée estime que le pourcentage des universitaires et des cégepiens absents des registres serait très élevé. «Il est important que les jeunes prennent une part active au débat, puisque ce sont eux qui vivront avec les conséquences du vote», dit son porte-parole, Pierre Lemay. La période de révision des listes aura lieu les 3, 4 et 5 juin. Sur la photo, Fanny Tremblay-Racicot et Cédric Williams. V. B.

BURGER KING

Le jeu qui a causé un accident sera expertisé

■ La partie défectueuse du filet de l'aire de jeux du restaurant Burger King de la rue Bouvier, à cause de laquelle un enfant de deux ans et demi a fait une chute et s'est fracturé le crâne vendredi dernier, fera l'objet d'une expertise. «Nous avons dépêché sur place aujourd'hui (hier) un enquêteur qui a perquisitionné la partie défectueuse. Les experts détermineront alors si le bris résulte d'un coup délibéré ou d'une usure normale», explique Jean-François Vézina, de la police de Québec. Depuis cet accident, le propriétaire d'une vingtaine de Burger King à Québec et en région a fermé les jeux de ses restaurants lundi pour une période indéterminée, le temps de trouver une solution au manque de surveillance des équipements puisqu'il prétend qu'un acte de vandalisme aurait provoqué la chute de l'enfant. Les parents, eux, parlent plutôt de négligence. S'il s'agit véritablement de vandalisme, les personnes qui auraient pu être témoins d'événements suspects peuvent transmettre les renseignements au 641-AGIR (2445) J-F.N.

Porté disparu depuis vendredi



Stéphane Paré

■ La Sûreté du Québec recherche un homme de 46 ans de Rivière-à-Pierre dans Portneuf, Stéphane Paré, porté disparu vendredi dernier. La veille, sa famille a découvert son automobile, une Chevrolet Silverado 2003 bleue, à l'entrée de la réserve Talbot dans Portneuf. Pour l'agent Ann Mathieu, des affaires publiques de la SQ, il n'est pas exclu que l'homme, connu des milieux policiers, ait été victime d'un règlement de compte. Tout renseignement permettant de retracer Stéphane Paré peut être transmis de façon confidentielle à la ligne Info-Crime au 1 800 711-1800 ou au 623-6501, J-F.N.

KANESATAKE

Ottawa soutient James Gabriel

«C'est lui qui va déterminer la date des élections», dit Coderre

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTREAL — Ottawa soutiendra le grand chef James Gabriel s'il décide finalement d'annuler les élections prévues pour le 14 juillet sur le territoire autochtone de Kanesatake.

«C'est clair que c'est le grand chef qui va déterminer la date des élections», a confirmé au SOLEIL le tout nouveau porte-parole du gouvernement fédéral dans ce dossier brûlant, le ministre Denis Coderre.

«On souhaite qu'il y ait des élections, mais dans un contexte légitime et équitable, a-t-il dit en entrevue, et avant d'arriver à des élections, cela prend un environnement propice, la stabilité et la sécurité. On soutient tout à fait ce que décide le chef Gabriel, il a les clés de la solution.

Fraîchement arrivé dans le dossier de Kanesatake, M. Coderre explique que son «rôle est de donner l'heure juste, d'être le porte-parole du gouvernement et non de remplacer l'équipe de négociateurs ou les deux ministres Andy Mitchell et Anne McLellan.

Aux Affaires autochtones et à la Sécurité publique respectivement depuis le 12 décembre dernier et tous deux unilingues anglophones, M. Mitchell et M^{me} McLellan ont eu d'autres chats à fouetter depuis lors. Cette dernière, notamment, risque fort la défaite dans sa circonscription le 28 juin prochain.

«Le message qu'on veut lancer est un message de collaboration, a-t-il dit. Le gouvernement canadien est tout à fait à l'aise avec toute la notion de collaboration, on doit travailler ensemble.»

QUESTION COMPLEXE

«La première étape a été de se dire qu'est-ce qui s'est fait, qu'est-ce qui se fait et qu'est-ce qui se fera», a-t-il dit après une journée de *briefing* intensif de la part des hauts fonctionnaires fédéraux, lundi.

«Il faut bien saisir l'environnement dans lequel on travaille, définir les responsabilités de chacun, a-t-il ajouté. C'est une question complexe et on n'arrive pas comme cela, comme un cheveu sur la soupe.»

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!

ENSEMBLE DOUILLETTE Carol
Coton Joseph's 349,99\$
149,99\$ (tous les jours)
et plus

COUSSINS décoratifs Carol
Coton Joseph's 29,99\$
11,39\$ ch. et plus

RIDEAUX passe-tringle Carol
Coton Joseph's 99,99\$
23,99\$ panneau et plus

40% DE RABAIS

Aujourd'hui SEULEMENT TOUS LES TISSUS À DRAPERIE et à REMBOURRAGE 40% DE RABAIS

La symbolique «Moins cher pour membres» indique les prix membres. Exemples non-membres aussi disponibles en magasin. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut venir d'un magasin à un autre.

FABRICVILLE
Visitez-nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

PLACE LAURIER VANIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. à Mer.: 10h à 17h30
Jeu. et Ven.: 10h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

325, rue Soumaindre
(418) 686-5072
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

Spiraea Gold Mound

Spécial 745\$
Cout. 12,95\$ Pot 2 gal
Code 12912

Physocarpus diabolica
Spécial 975\$
Pot 2 gal Code 21796

Abri soleil

10x10 Cout. 798\$ **689\$** Gratuit
Banc de parc Valeur de 300\$
À l'achat d'un abri soleil
Quantité limitée

10x12 **898,99\$**

Jusqu'à épuisement des stocks.
Quantités limitées. Photos à titre indicatif.

LES CENTRES JARDINS PARADIS
De vrais horticulteurs à votre service

1100, boul. Saint-Joseph, Lebourgneuf
(au bout de Pierre-Bertrand Nord)
626-4000

Ouvert 7 jours

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Lévis détient le record des taxes impayées, reproche l'opposition

MARC SAINT-PIERRE
MSIPierre@lesoleil.com

Des neuf grandes villes du Québec, c'est Lévis qui détient le triste record des taxes impayées, ont fait valoir quatre conseillers de l'opposition, hier.

S'il y a record à ce chapitre, c'est plutôt celui d'une performance au-dessus de la moyenne des villes de 100 000 habitants et c'est la méthode de calcul du ministère des Affaires municipales (MAM) qui l'indique, a illico riposté l'équipe de Jean Garon.

La bataille de chiffres a été engagée par les conseillers Pierre Gagné, Gilles Lehoullier et Philippe Laberge, à l'occasion d'une conférence de presse, à laquelle s'est joint plus tard leur collègue Jean-Claude Bouchard.

À la suite d'une recherche fouillée, dont les chiffres ont été vérifiés par un comptable agréé, le conseiller Pierre Gagné a établi que la ville de Jean Garon supportait, au 31 décembre 2002, un total de 17,2 millions \$ en créances, soit la somme de 10,8 millions \$ en taxes municipales impayées et 6,4 millions \$ d'autres factures en souffrance.

Ce qui établit les ratios à 8,7 % et 13,8 % par rapport au budget municipal de 125 millions \$, en l'occurrence « la pire situation des neuf plus grandes villes du Québec », Gilles Lehoullier dit.

La Ville a une performance au-dessus de la moyenne des villes de 100 000 habitants, rétorque Jean Garon

Dans ce contexte, le conseiller Pierre Gagné a d'ores et déjà demandé au vérificateur lévisien Jacques Leblanc de faire une enquête interne sur la gestion des débiteurs de taxes.

Et lui, comme ses trois collègues, revendiquent aussi qu'une politique des taxes impayées soit élaborée d'ici à la fin de l'année, pour une mise en branle dès 2005.

Et les quatre, qui veulent se faire une tête sur l'état de la situation, réclament également qu'une liste « complète et détaillée » des débiteurs de taxes soit produite pour la gouverne des élus lévisiens.

Cette liste « des comptes de taxes impayés en date du 15 mars 2004 », le conseiller Gagné l'a demandée dans une lettre au directeur général. Pour recevoir plus tard une réponse de la responsable de l'accès à l'information, qu'il a exhibée, indiquant que « ce document n'existe pas ».

SE FAIRE DIRE NON

La volée de bois vert du quatuor de l'opposition a toutefois obtenu une riposte de boulets rouges. À l'occasion d'une deuxième conférence de presse, le président du comité des finances, Alain Lemaire, a même suggéré que la question posée par M. Gagné, assortie de la date du 15 mars, visait justement à se faire dire non.

« C'est intéressant pour un conseiller de l'opposition de se faire dire non. Ça permet ensuite de dire que ça va mal et de faire un tas avec ça », a observé M. Lemaire, notant qu'il n'y avait pas effectivement de document daté du jour mentionné par M. Gagné.

« Comment peut-on imaginer qu'une ville de notre ampleur n'a pas de liste de comptes à recevoir ? » s'est étonné M. Lemaire, donnant à entendre que la réponse du service de l'accès à l'information a été à la hauteur de la question.

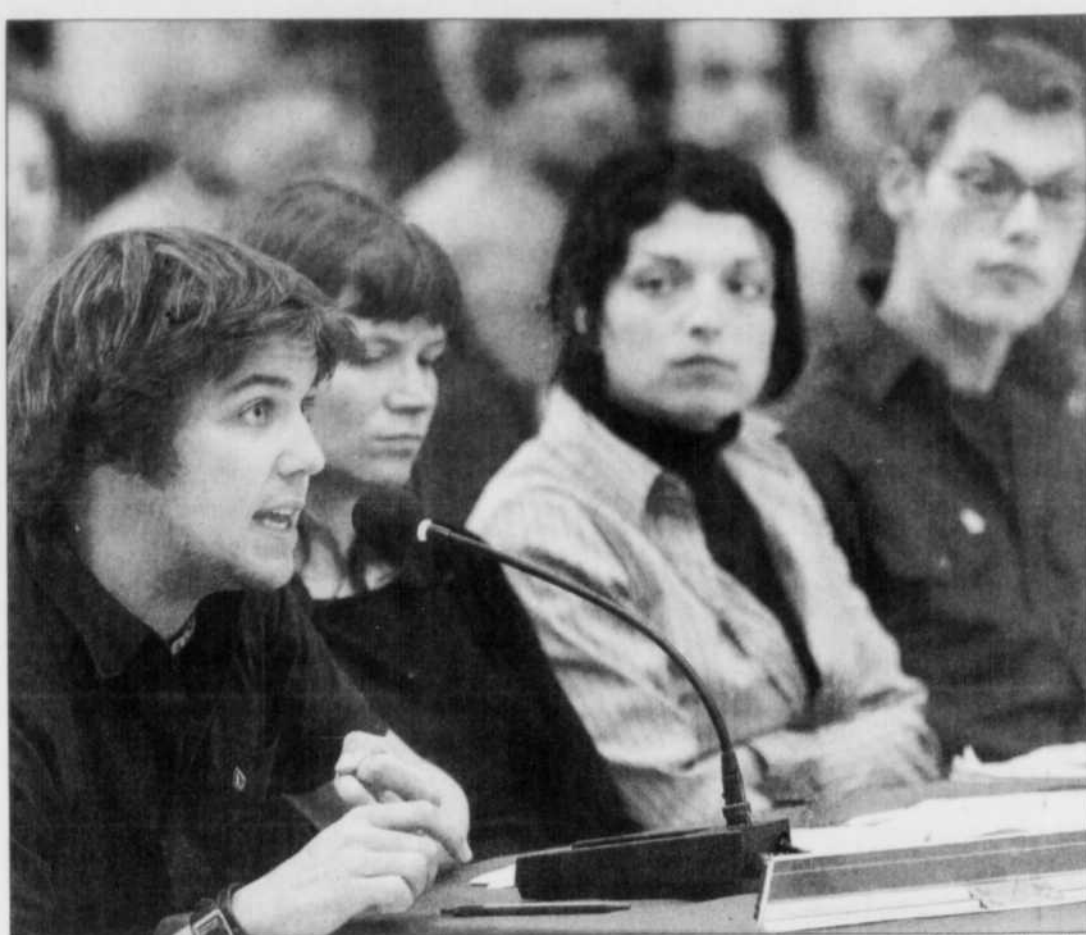
Mais ce n'est pas tant cette question que la situation de Lévis en matière de taxes impayées qui a amené une riposte, le maire Jean Garon affirmant, documents du MAM à l'appui, que « la ville nouvelle de Lévis performe mieux que l'ensemble des ex-municipalités et que la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants au Québec ».

Dans les chiffres cités par MM. Lemaire et Garon, ceux-ci faisant en une comparaison non pas avec le budget mais avec l'actif, il est apparu que la nouvelle ville de Lévis pouvait tabler sur un ratio de 3,3 % au 31 décembre 2002, alors que la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants en était à 3,7 %. « Appliqué à la situation des ex-municipalités au 31 décembre 2001, cet indicateur était de 3,8 %, a souligné M. Garon.

« Au 31 décembre 2003, la situation s'est encore améliorée. Selon les données dont dispose la Direction des finances, le total des comptes à recevoir était à cette date de 16,8 millions \$, en baisse de 500 000 \$ sur l'année précédente et de 1,1 million \$ sur 2001. Où est donc le problème que dénoncent les conseillers indépendants », s'est interrogé pour sa part Alain Lemaire.

Pour Pierre Brochu, vice-président du comité exécutif, la cause est entendue. Les calculs du conseiller Gagné relèvent de l'hérésie comptable, la méthode respectant la logique des chiffres, c'est celle du MAM, a-t-il résumé en substance.

Les mauvais payeurs n'auraient pas la partie particulièrement facile à Lévis, paraît-il, ne serait-ce qu'ils doivent compter avec un taux d'intérêt de 15 %.



Parmi les 12 groupes qui ont fait entendre leur point de vue hier au sujet du projet, les Amis de la Terre, représentés par Simon Thibault, Suzie Cloutier, Émilie Dufour et Patrick Bacon, ont plaidé pour la protection du parc de l'escarpement, la dernière forêt urbaine de Québec.

PROLONGEMENT DE DU VALLON

La direction de la santé publique dit Non

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

■ S'il n'en tenait qu'à la direction de la santé publique de Québec (DSP), le prolongement de l'autoroute du Vallon n'aurait jamais lieu. Hier soir, lors de la première séance d'audition des mémoires déposés au bureau d'audiences publiques (BAPE), l'organisme a plaidé contre le projet, arguant qu'il nuira à la protection de l'environnement et à la condition physique de la population.

Douze groupes ont fait entendre leur point de vue hier au sujet du fameux projet du ministère des Transports et de la Ville de Québec de construire un boulevard urbain à quatre voies dans la continuité de l'autoroute du Vallon, entre les artères Lebourneuf et Chauveau.

L'organisme plaide devant le BAPE que le projet nuira à la protection de l'environnement et à la condition physique de la population

Selon la DSP, la future route ne s'inscrit pas dans une politique de développement durable, mais contribuera plutôt à l'étalement urbain, causera une hausse du trafic automobile et des émissions de gaz à effet de serre. « Accepter ce projet enverrait un message à tous les promoteurs à l'effet que les impératifs économiques et sociaux à court terme priment sur le bien-être futur de la collectivité », a souligné le rapport de la DSP.

À la veille de la Journée de l'air pur (aujourd'hui), Henri Prud'homme, médecin et coordonnateur de l'équipe du groupe de travail de la DSP,

a ajouté que le risque de smog et de maladies cardio-respiratoires associées à la pollution atmosphérique pourrait augmenter si le projet va de l'avant. « Nous avons pris des engagements avec l'Accord de Kyoto. Il faut les respecter. »

Ainsi, Henri Prud'homme propose que les 40 millions \$ prévus pour la réalisation du projet soient plutôt investis dans l'amélioration des services de transport en commun. Une hypothèse qui a trouvé écho dans plusieurs discours, dont celui des Amis de la Terre et Accès transport viable.

La DSP s'inquiète également des risques potentiellement élevés de décès et d'accidents au carrefour entre l'autoroute du Vallon et du boulevard Lebourneuf et recommande très fortement à la Ville de Québec de maintenir, ou même mieux, d'augmenter la superficie du parc de l'Escarpement. Si le projet est accepté, il sera amputé de 2 % de sa superficie.

COALITION PRO-DU VALLON

À l'opposé, les groupes favorables au projet ont présenté un plaidoyer plus émotif, marqué par l'exaspération. « Cela fait près de 40 ans qu'on attend ! », a lancé Pierre Laterrière, porte-parole de la Coalition pro-du Vallon. Quand le commissaire du BAPE lui a demandé pourquoi, puisqu'il attend depuis si longtemps, n'avait-il jamais déménagé, il a répondu qu'il avait toujours été retenu par la promesse d'un politicien.

La Coalition pro-du Vallon a entre autres balayé du revers de la main la thèse voulant que l'écosystème du parc de l'Escarpement soit menacé. « C'est de l'enflure verbale. Le parc ne répond même pas aux critères officiels nationaux-régionaux définissant une forêt », a estimé M. Laterrière.

Les principaux acteurs des deux camps se sont toutefois entendus sur un point : l'accès du secteur par les véhicules d'urgence — policiers, pompiers, ambulances — sera amélioré par la construction de l'axe Nord-Sud.

La présentation des mémoires se poursuit aujourd'hui. Le rapport final sera présenté au ministre le 26 août.

Un livre sur la vie de Gilles Kègle

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

À 61 ans, Gilles Kègle n'a plus l'énergie de faire la tournée des écoles, pour dire aux jeunes que la vie vaut toujours la peine d'être vécue. C'est pour ça, d'abord et avant tout, qu'il a accepté de livrer la sienne aux éditions du Boréal.

À peu près tout le monde à Québec connaît l'infirmier de la rue, qui, il y a 18 ans déjà, « a détourné son suicide » pour se consacrer aux malades et aux exclus du quartier Saint-Roch. Mais, admet l'homme, bien peu de gens connaissent son véritable parcours, plus tortueux qu'ils pourraient bien l'imaginer.

« Les gens auront un choc », prévient-il.

C'est une rencontre avec l'écrivain John Saul, époux de la gouverneure générale Adrienne Clarkson, qui a convaincu l'homme de se confier. Le livre sera rédigé par Anne-Marie Mottet, une rédactrice ayant déjà publié un livre chez Boréal sur un projet d'intégration de jeunes marginaux au marché du travail. John Saul, de son côté, a tenu à écrire la préface. Aux éditions du Boréal, on indique que la sortie du livre devrait se faire quelque part en 2005.

Au cours des 40 heures d'entrevue qu'il a accordées, Gilles Kègle a remonté entièrement le fil de sa vie, allant puiser dans ses souvenirs d'enfance, parfois douloureux, parfois dérangeants. Le lecteur y découvrira ainsi un homme pas toujours catholique, prévient-il, tellement qu'il a pris soin d'avertir certaines religieuses de son entourage qu'elles pourraient être froissées par certaines révélations contenues dans le bouquin.

Qu'à cela ne tienne, l'infirmier de la rue tient à ce que « la vérité sorte » pour démontrer que, peu importe les écueils de l'existence, il n'est jamais trop tard pour se reprendre en main. Pour cette même raison, il a donné son accord pour qu'un film soit éventuellement réalisé à partir de sa vie.

COLLECTE

Par ailleurs, c'est demain qu'aura lieu l'annuelle collecte Gilles Kègle aux quatre coins de la ville. De 7 h à 9 h, ceux qui le souhaitent pourront contribuer à l'œuvre de l'infirmier de la rue en passant aux différents points de collecte.

L'an dernier, quelque 80 bénévoles ont recueilli plus de 42 000 \$ dans la rue, en plus des quelque 8000 \$ amassés en marge de la collecte matinale, notamment par certaines pharmacies.

POINTS DE COLLECTE

- Devant l'édifice du SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis
- Devant le palais de justice
- À la Traversée de Lévis
- Aux intersections suivantes :**
- Côte Saint-Sacrement et chemin Ste-Foy
- Belvédère et chemin Ste-Foy
- Côte Sherbrooke et chemin Ste-Foy
- René-Lévesque et Complexe G

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

Le non-départ des enfants !



Depuis le 15 mai, la Fenièvre présente la suite de « Parents à vie », qui a fait chanter au guichet l'an dernier. Dans « Parents à vie 2 - Le Retour », Maurice et Gisèle échouent à dresser le compte des douceurs qui seraient les leurs si seulement leur fille Josée et leur éternel étudiant de fiston quittaient le giron familial. À lire, la critique de Jean St-Hilaire.

Sièges comblés à l'exécutif de Lévis

Garon nomme les conseillers Isabelle Demers et Jocelyn Olivier

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Ce sont les conseillers Isabelle Demers et Jocelyn Olivier qui comblent désormais les sièges laissés vacants au comité exécutif de la Ville de Lévis, a décidé le maire Jean Garon.

Et la vice-présidence du comité sera assumée par leur collègue Pierre Brochu, qui y siégeait déjà comme membre.

« Bien que M^{me} Demers et M. Olivier soient parmi les plus jeunes membres du conseil municipal, les deux nouveaux membres du comité exécutif ont une solide expérience municipale et jouent déjà un rôle important au sein de la ville », a observé M. Garon, à l'occasion d'un point de presse, hier.

Les nominations, qui gardent intacte la répartition des membres du comité exécutif dans les arrondissements lévisiens, font suite au départ fracassant de Danielle Roy-Marinelli, élue du quartier Saint-Jean-Chrysostome, et d'Anne Ladouceur, du secteur Saint-Nicolas.

Évoquant l'autorité abusive du maire Garon, M^{me} Roy-Marinelli et Ladouceur, et y compris leurs collègues Lise Brochu-Asselin et Béatrice Demers, ont claqué la porte du Parti des citoyens et citoyennes, il y a quelques jours.

M^{me} Demers représente les citoyens du district numéro 4, formé de l'ancienne municipalité de Saint-Rédempteur et d'une partie des ex-villes de Saint-Nicolas et de Saint-Étienne, dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière Ouest.

**Quatre
conseillères
ont claqué
la porte
du PCC
récemment**

M. Olivier occupe le siège du district numéro 6, qui regroupe le territoire de l'ancienne municipalité de Breakville et une partie de l'ancienne ville de Charny, dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est.

Collaborateur de longue date du maire Garon, Pierre Brochu représente le district numéro 10, dans l'arrondissement Desjardins.

Les autres sièges du comité exécutif appartiennent à André Hamel, qui occupe aussi le poste de maire suppléant, et Alain Lemaire, le président du Comité des finances.

Si les démissions ont été vite comblées à l'exécutif, il n'en sera pas de même au conseil. Le choix des quatre équipières de M. Garon d'y siéger dorénavant com-

me indépendantes a fragilisé sa marge de manœuvre au conseil municipal.

Si celles-ci ont écarté toute entente formelle avec le groupe des quatre qui formait déjà l'opposition, elles n'en font pas moins que 8 des 15 conseillers échappent maintenant à la ligne de parti du PCC.

Ce qui n'a pas déçu au conseiller indépendant Gilles Lehoullier qui, hier, s'est dit « ouvert à toutes les collaborations qui nous permettraient de bien gérer les finances municipales ».

COUDÉES FRANCHES

Mais le maire estime qu'il a toujours les coudées franches pour gouverner. « Les projets présentés au conseil sont bons. Il n'y a pas de raison de penser qu'un bon projet puisse être refusé », a-t-il indiqué.

« Ils (les indépendants) pourront toujours refuser un bon projet, en invoquant des technicalités. Mais qu'à cela ne tienne. Je le mettrai alors dans mon programme électoral », a précisé M. Garon au SOLEIL.

Pour lui, il est clair que l'échéance électorale sera l'occasion pour ses concitoyens de juger des vraies choses et il ne doute pas une seconde qu'il recevra leur aval.

« Dans l'exercice que nous faisons de construire la ville nouvelle, c'est le résultat qui compte. Et les résultats qu'on a, dans notre ville, sont excellents », a résumé pour sa part Alain Lemaire.

LES CHANTIERS URBAINS

Du boulot pour 76 jeunes de Québec

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

La formule des chantiers urbains, née dans l'arrondissement Les Rivières en 2002, s'exporte dans six autres arrondissements de la ville cet été et permettra à 76 jeunes d'apprendre le monde du travail, de gagner des sous et d'embellir des quartiers.

La Ville de Québec lançait hier la saison 2004 des chantiers urbains, dont les travaux d'aménagement occuperont jusqu'à l'automne 76 jeunes de 16 à 24 ans, étudiants ou sans emploi.

Brigitte, Caroline, Renée-Maude et Frédéric ont déjà abattu leur tâche en nettoyant la rivière Lorette à L'Ancienne-Lorette. « On a trouvé des bicyclettes et des trois-skis », raconte Caroline. « Ça nous a sensibilisés à la nature et à l'importance de la coopération », ajoute sa copine Brigitte, aussi de la polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Dans l'arrondissement Les Rivières, berceau du projet, les jeunes continueront à aménager des sentiers pédestres aux abords de la rivière Saint-Charles à Vanier et dans le parc Chauveau. Ils y effectueront aussi de la plantation d'arbres et d'arbustes.

Dans La Cité, au centre-ville de Québec, les jeunes, dont ceux de la Maison

Dauphine, travailleront à éradiquer les graffitis par du nettoyage, une campagne de sensibilisation et aussi l'aménagement de « graff-zones ».

Dans Charlesbourg, les jeunes donneront une cure de rajeunissement au centre de ski de fond. À Beauport, on aménagera un sentier de randonnée le long de la rivière Beauport, au nord de l'autoroute Félix-Leclerc, en plus de retaper des sites du camping municipal.

Une grande fresque sera réalisée au parc Ferland de Limoilou et des sentiers pédestres feront leur apparition grâce aux chantiers urbains dans le parc central de L'Ancienne-Lorette.

L'arrondissement de la Haute-Saint-Charles n'est pas en reste avec notamment la création d'un jardin communautaire à Loretteville, des travaux d'aménagement à Wendake, au centre Kabir-Kouba et au marais du Nord du Lac-Saint-Charles.

Au total, 1,5 million \$ seront investis dans les chantiers urbains par la Ville de Québec, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Nouveauté cette année, une dizaine de jeunes immigrants seront intégrés aux différents chantiers pour faciliter leur entrée sur le marché du travail.

Cette année, seul l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery n'a pas de chantiers.

Le meilleur moyen
de faire cesser
la tentation, c'est
d'y succomber.

CTS, ESCALADE, SRX

Cadillac poursuit sa lancée dans l'innovation technologique, avec des modèles révolutionnaires qui ne craignent pas le changement. Le summum en matière de performance et d'esthétisme, la CTS fait tourner les têtes grâce à ses lignes anguleuses surprenantes. L'Escalade impose le respect avec ses 345 HP et son look musclé. Le SRX, quant à lui, se taille une place enviable en récoltant le titre de « Meilleur utilitaire sport de luxe de l'année » de *Car and Driver*. Cessez de rêver et faites votre choix.



OnStar

Toujours là. Toujours prêt.

Privileges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac:

Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec un plan d'un an, le dépannage routier 24 heures et le transport de dépannage.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 888 446-2000.



NOUVELLE RACE

AVENIR DES CÉGÉPS

La FSCQ propose
un secondaire
sur mesure

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Si les écoles secondaires devaient gérer l'enseignement préuniversitaire et technique à la place des cégeps, tous les jeunes sortiraient avec un diplôme qui les prépare au marché du travail ou à l'université. Exit la formation sans aboutissement comme le DES classique ou les sciences pures.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a rendu public hier une annexe au rapport Bédard, publié en novembre, qui proposait d'abolir les cégeps pour allonger d'une année les études secondaires et universitaires en plus de confier aux commissions scolaires le soin de gérer des collèges d'enseignement professionnel et technique.

L'annexe en question est en fait un chapitre remanié du rapport initial, où sont définis les contours d'un éventuel système scolaire allégé.

Il faut dire que depuis sa sortie de novembre, la FCSQ s'est fait reprocher son approche comptable. Son consultant, Denis Bédard, professeur associé à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et désormais conseiller spécial du Conseil du Trésor, évaluait à un milliard de dollars les économies découlant de l'abolition des cégeps. Le chiffre a retenu l'attention.

Hier, le président de la FCSQ, André Caron, insistait plutôt sur l'importance de lutter contre le décrochage et de préparer les jeunes pour le marché du travail le plus vite possible.

Le modèle proposé épargnerait donc aux élèves tout retour en arrière pour aller chercher des prérequis et leur permettrait de changer de programme sans être pénalisés. « On a beau dire que des étudiants ont un parcours erratique, il n'y en a pas un qui souhaite perdre son temps », souligne Berthier Dolbec, spécialiste en éducation et

consultant pour la Fédération.

Dès la 3^e secondaire, l'élève ferait son choix entre quatre parcours, mais serait libre d'aller de l'un à l'autre au gré de ses humeurs.

Il y aurait d'abord une formation générale de six ans qui mènerait tout droit vers l'université. Puis une formation appliquée qui permettrait d'obtenir des crédits dans un domaine précis, comme la mécanique ou la santé par exemple, et d'obtenir un DES avec mention de la spécialité choisie. Entre 15 et 20 concentrations « à base plus technologique que conceptuelle » seraient disponibles. La formation professionnelle et technique unirait « dans un continuum » ce qui se fait actuellement au secondaire et au cégep. Des cours d'un, deux ou trois ans seraient offerts. Enfin, la formation axée sur l'emploi ne permettrait pas d'obtenir un DES, mais une qualification courte pour un métier.

Pour faciliter les changements, les cours seraient structurés en semestres pour le dernier des trois cycles du secondaire. Pour les limiter, un accompagnement personnalisé serait offert à chacun des étudiants. Le but, guider l'élève dans ses choix et l'aider à faire face aux difficultés.

M. Caron précisait hier que ces changements s'appuieraient sur la réforme de l'éducation, qui fera son entrée au secondaire en septembre 2005, et le nouveau régime pédagogique à l'étude. Cela donne donc trois ans pour se préparer à la première cohorte d'étudiants.

La Fédération des cégeps n'a pas tardé à réagir au projet de la FCSQ en dénonçant son « flou » et la banalisation de la formation technique, très populaire auprès des jeunes. « On ne voit pas trop ce que le système et les jeunes vont gagner », a indiqué Viviane Pélissier, directrice des affaires éducatives et de la recherche.

SALAIRE DES ÉTUDIANTS
DANS LA FONCTION PUBLIQUERecours collectif
refusé

CLAUDETTE SAMSON

CSamson@lesoleil.com

La Cour supérieure du Québec rejette la demande d'un citoyen d'exercer un recours collectif au nom de 20 000 étudiants travaillant pour la fonction publique du Québec, sous le prétexte que ceux-ci seraient victimes de discrimination parce qu'ils sont moins bien payés que les employés occasionnels.

Dans un jugement rendu vendredi, le tribunal estime qu'Andrew G. George ne rencontre pas les conditions qui lui permettraient d'exercer ce recours.

Le dossier de M. George se résume ainsi : à l'été 2000, il a été embauché comme étudiant par la Commission des normes du travail au taux horaire de 8,98\$. Durant l'hiver, il poursuit exactement le même travail, mais cette fois, avec le statut d'employé occasionnel, au salaire horaire de 15,50\$. Puis, l'été suivant, retour à son statut d'étudiant, au salaire horaire de 9,46\$.

Le requérant croit que rien ne justifie un traitement différent pour les étudiants. Il se dit victime de discrimination en vertu des chartes québécoise et canadienne des droits.

Outre un montant d'argent représentant ce qu'il estime lui être dû, Andrew George a demandé l'autorisation d'exercer un recours collectif au nom des 20 000 étudiants soumis à la même directive salariale que lui.

En mai 2003, il a obtenu le soutien financier du Fonds d'aide au recours collectif pour présenter sa requête. Il

a aussi reçu l'appui de nombreuses organisations étudiantes.

RÉPLIQUE DE L'INTIMÉ

Pris à partie, le procureur général du Québec invoque pour sa part la dérogation au processus d'embauche habituel pour justifier la différence de traitement. En d'autres mots, il est plus facile de joindre les rangs de la fonction publique en tant qu'étudiant que comme employé occasionnel.

Le tribunal a retenu cet argument.

La Cour estime de plus que le mode de recrutement des étudiants ne permet pas d'affirmer qu'il y a corrélation entre leurs tâches et celles existant normalement dans la fonction publique. Pour le déterminer, il faudrait enquêter sur chaque cas individuel.

Une telle enquête s'imposerait également pour savoir si chacun d'entre eux aurait été embauché dans la fonction publique s'il avait eu à répondre aux critères normaux d'embauche.

Le tribunal ne se prononce pas sur la situation personnelle d'Andrew George, mais il est d'avis « que le recours collectif n'est pas la procédure appropriée dans les circonstances. Si le requérant prétend avoir un recours, il s'agit donc d'un recours individuel ».

L'avocat de M. George, Me Marc-Antoine Rock, a indiqué hier que les probabilités de porter cette décision en appel étaient « très fortes ».

« D'autant plus, a-t-il ajouté, qu'il n'y a pas que l'intérêt personnel à considérer, mais aussi l'intérêt collectif. »

Un ex-juge est condamné à sept ans de
prison pour agressions sur des mineures

■ PRINCE GEORGE, C.-B. (PC) — Un ancien juge de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique à Prince George, David Ramsay, qui s'était reconnu coupable d'avoir agressé des jeunes prostituées autochtones — dont une n'avait que 12 ans —, a été condamné à sept ans d'emprisonnement, hier. La peine est de deux années plus longue que ce que la Couronne avait réclamé. La communauté autochtone, outrée des crimes commis contre ses jeunes membres, n'est pas satisfaite pour autant. « L'accusé a déjà payé un prix pour son crime », a affirmé le juge en chef adjoint, Patrick Dohm. « Il a perdu son poste en tant que juge respecté, inspire la hon-

te de ses anciens collègues et je m'attends à ce que son emprisonnement soit un fardeau exceptionnellement lourd. » Plus tôt, hier, le juge déchu avait dit à la Cour qu'il avait besoin d'aide. « J'ai besoin d'un traitement, a dit l'ex-juge. J'ai hâte de le recevoir pour ne plus jamais m'adonner de nouveau à ce genre de comportement blessant et destructeur. » Il n'a pu expliquer à ses quatre jeunes victimes, présentes dans la salle d'audience, pourquoi il avait commis les gestes pour lesquels il a été accusé. Il a plutôt parlé de l'intense honte qu'il ressent et de ses tentatives de suicide et s'est excusé auprès de ses victimes. (PC)

Ceci
n'est pas
une
VISA OR

ADHÉREZ MAINTENANT ET VOYAGEZ

1 877 847-VISA

Remise de 2 % en BONIDOLLARS sur tous vos achats
à l'extérieur du pays.

Couverture d'assurance voyage complète.

C'est une VISA hors du commun !

*VISA Int./Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.

Partez où vous voulez, quand vous voulez, avec qui vous voulez,
sans aucune restriction, grâce à vos BONIDOLLARS.Desjardins
Solutions en ligne

Conjuguer avoirs et étres

Opération Enfant
Soleil veut toucher le
cœur des QuébécoisCLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ Avec déjà un peu plus de 9 millions \$ en caisse, l'Opération Enfant Soleil, dont le point culminant est la présentation du téléthon, à compter de 21 h, samedi, sur les ondes du réseau TVA, espère encore toucher le cœur des Québécois pour dépasser les 12 942 215 \$ amassés l'an dernier.

El l'émotion risque d'être à son comble. Hier, au premier visionnement d'une capsule où la chanteuse Mitson et la photographe Martine Doucet rencontraient une famille dont les enfants ont trop longtemps séjourné dans les hôpitaux, la nouvelle coanimatrice du téléthon de 25 heures, Annie Brocoli, n'a pu s'empêcher de verser quelques larmes.

« C'est correct que de brailier à ce moment », lui a lancé son collègue, Guillaume Lemay-Thivierge qui, lui, en sera à son sixième téléthon aux commandes de l'animation. « Voir des enfants malades, a-t-il poursuivi, ça donne le goût de brailier. C'est ça, la maudite réalité qui existe. »

Mais pour le comédien, une fois les pleurs passés, il faut passer à l'action « pour ne pas avoir l'impression d'être rien dans la vie ».

Les deux hôtes du téléthon se sont donnés comme tâche, hier, de visionner tous les documents qui seront présentés lors du téléthon pour évacuer leurs larmes le plus vite possible. « Je vais essayer de pleurer tout de suite toutes les larmes de mon corps », a promis Annie Brocoli. Mais je vois les choses différemment depuis que j'ai deux enfants. Un téléthon comme ça, ça signifie, pour moi, qu'il n'est pas nécessaire d'être docteur pour faire des choses » qui vont leur permettre

d'améliorer leur sort.

Les neuf millions déjà amassés ont été recueillis, au cours de l'année, dans la tournée de 37 municipalités du Québec. En 2004, l'organisme a versé un peu plus de 7,9 millions \$ à diverses organisations, dont le CHUQ (3,1 M\$). Depuis 1988, le CHUQ a reçu 18 925 344 \$ d'Enfant Soleil.

Les deux co-animateurs seront entourés par des habitués du téléthon, Alain Dumas, Claudine Desrochers, Joël Legendre, Claudine Prévost et Annie Dumontet. Michel Jasmin, Mitson, Louis-Georges Girard, Martine Doucet et Caroline Marcoux-Gendron (Mix Mania) compléteront l'équipe.

En tout et par tout, 209 artistes et 7 chœurs vont participer au téléthon qui se tiendra au PEP'S de l'Université Laval. « La ville de Québec sera une pépinière d'artistes en fin de semaine », a fait savoir le directeur artistique de l'événement, Luc Rousseau.

Notons qu'un groupe qui fait actuellement sensation, Phenomia, profitera de la fin de semaine pour lancer un nouvel album, dont 1 \$ sera versé à l'Opération Enfant Soleil pour chaque disque vendu. Les neuf jeunes seront présents aux Galeries de la capitale, dimanche, à 13 h, pour une séance de photos avec leurs admirateurs qui viendront faire des dons.



LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE
Annie Brocoli et Guillaume Lemay-Thivierge ont visionné, hier, quelques clips qui seront présentés lors du téléthon. Ils sont accompagnés de Marie-Michèle Rivard et de Philippe Touzel, du groupe Phenomia.

FILLETTE AGRESSÉE SEXUELLEMENT

Un quinquagénaire de
Beaupré déclaré coupable

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

Un homme de 55 ans de Beaupré, Yvon Bilodeau, a été déclaré coupable hier d'avoir agressé sexuellement à deux reprises une fillette actuellement âgée de 10 ans.

Au moment des infractions, en 2002 et 2003, elle était âgée de 8 et 9 ans. En outre, Bilodeau a été reconnu coupable de l'avoir chaque fois incitée à le toucher.

Le premier incident est survenu au cours de l'été 2002. L'accusé a entraîné la fillette dans une salle de toilette et il lui a mis la main sur la vulve en lui demandant de le toucher. Celle-ci a refusé. L'an dernier, Bilodeau a donné un baiser sur la vulve de la fillette en lui demandant de nouveau en vain de le toucher. Après lui avoir remis 5\$, l'individu s'est « roulé » le pénis et une « crème blanche » en est sortie, d'après les termes employés par l'enfant.

La suite des événements indique qu'à ce moment, la fillette ne considérait pas les gestes de l'homme déplacés. C'est une séance d'information sur le sujet donnée à l'école qui lui a fait réaliser que le comportement du quinquagénaire

re n'avait pas été adéquat. Elle a ensuite tout raconté aux autorités de l'école puis à ses parents.

En cour, la victime est apparue décontractée et naturelle, de l'avis du juge André Bilodeau. Selon lui, la fillette ne semble pas gravement affectée par les gestes de l'agresseur.

En défense au cours de son procès, Bilodeau a tout nié. Si les témoins de la poursuite ont déposé sans acrimonie, de l'avis du juge, ceux de la défense ont fait

preuve de beaucoup de frustration et leurs dépositions ont semblé orchestrées.

Pourrait-il s'agir d'une machination, s'est demandé le juge Bilodeau? Ce n'aurait pas été la première fois qu'on utilise des enfants pour porter des plaintes factices à caractère sexuel. Le magistrat n'a toutefois rien

vu de tel dans la cause de Bilodeau. Tout l'amène à croire entièrement le « témoignage candide et franc » de la victime. Ni elle ni sa famille n'avaient d'intérêt à soulever de pareils faits, estimait le juge et la fillette ne pouvait avoir inventé tous les détails qu'elle a décrits en ses termes bien à elle.

Les représentations sur la peine de Bilodeau doivent avoir lieu cet après-midi.

Blessé dans une attaque au couteau

■ Un homme a subi des blessures sérieuses au thorax à la suite d'une attaque au couteau survenue dans la nuit de lundi à hier au 610, rue Saint-Gabriel à Québec, un immeuble appartenant au célèbre ex-trompettiste des Hells, Claude Berger. L'attaqué, la victime de l'attaque, connue des milieux policiers, se trouvait en relation du groupe de motards. « La victime a été réveillée vers 2 h par

un individu qui cognait dans les fenêtres, prétextant chercher sa femme. L'homme de 45 ans est sorti à l'extérieur armé d'un couteau de tuya et une altercation a débuté. C'est à ce moment que la victime a reçu un coup au thorax », explique Jean Mingy de la police de Québec. L'agresseur est toujours au large. La vie de l'homme de 45 ans n'est pas en danger. J.-F.N.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 11

CITATION DU JOUR

«Un gouvernement conservateur que je dirigerais ne toucherait pas à la Loi sur l'avortement.»

—STEPHEN HARPER
chef du Parti conservateur du Canada

LE CANADA
DEVRAIT-IL...Soutenir directement
les villes canadiennes?

ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Situation actuelle

Les villes canadiennes, qui relèvent des provinces, érient famine et demandent une aide d'urgence de 2,5 milliards \$ au gouvernement fédéral pour le renouvellement de leurs infrastructures. Dans son dernier budget, Ottawa a annoncé son intention de leur accorder le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS), ce qui équivaut à 580 millions \$ pour 2004-2005. Il aidera aussi les petites villes via le Fonds d'infrastructure municipale rurale, dont l'enveloppe est de 1 milliard \$ sur cinq ans.

LE POUR

- Dans plusieurs grandes villes, une grande partie des infrastructures (routes, ponts, viaducs, égouts et aqueducs) ont été construites dans les années 50 et 60 et nécessitent une cure de rajeunissement.
- Le Québec a pris du retard dans la réfection de ses infrastructures, dont la qualité est aujourd'hui en deçà de celles de l'Ontario et du Nord-Est américain.
- Dans bien des cas, il s'agit d'une nécessité non seulement pour assurer le dynamisme des villes et des régions, mais aussi pour la sécurité des usagers.

LE CONTRE

- La reconstruction des routes, ponts et autres infrastructures municipales coûte très cher, alors que les gouvernements ont des moyens limités. Les gouvernements devraient donc faire davantage appel au privé au lieu d'augmenter sans arrêt leurs dépenses en ce domaine.
- Ottawa doit respecter la prérogative des provinces en matière d'affaires municipales.

Positions des principaux
partis fédéraux

- Paul Martin met de l'avant le transfert aux villes d'une partie des revenus fédéraux de la taxe sur l'essence afin de leur assurer un financement stable et récurrent.
- Le Parti conservateur du Canada propose lui aussi d'utiliser une partie de la taxe sur l'essence, soit de trois à cinq cents le litre, mais uniquement pour aider les villes à améliorer leurs infrastructures routières.
- Le NPD estime qu'Ottawa doit s'engager à fournir un financement stable, récurrent et à long terme.
- Le Bloc québécois demande au gouvernement fédéral d'augmenter significativement sa contribution au Programme d'infrastructures, mais s'oppose à toute forme d'aide directe aux municipalités.

Vu du Québec

- Alors que le réseau routier québécois a grand besoin d'être rafraîchi, le gouvernement du Québec manque d'argent pour les infrastructures. Uniquement cette année, il a besoin de 300 millions \$ pour financer avec Ottawa divers projets déjà ciblés. Le gouvernement Charest prévient toutefois que le gouvernement fédéral devra passer par celui du Québec s'il veut investir dans les villes.

Recherche: La Tribune, Denis Dufresne

LES CHEFS AUJOURD'HUI



HORAIRE DE PAUL MARTIN

- 8h30 Visite du Canadian Science Centre for Human and Animal Health à Winnipeg.
- 9h15 Rencontre la presse au même endroit.



HORAIRE DE GILLES DUCEPPE

- 10h Rencontre avec des intervenants locaux sur la question du transport en commun à Saint-Jérôme.
- 17h Rencontre privée avec les maires de la circonscription de Joliette.
- 17h50 Rencontre avec les membres de l'organisation de campagne de la circonscription de Joliette.



HORAIRE DE STEPHEN HARPER

- 12h M. Harper participe à un rassemblement partisan, au 659, rue Queen, à Fredericton.
- 19h M. Harper rencontre des partisans au 18, rue Queen, à Charlottetown.



HORAIRE DE JACK LAYTON

- 7h15 Le chef du NPD a un petit déjeuner avec les candidats de la région au 1219, promenade Idylwyld Nord, à Saskatoon.
- 9h M. Layton fait une annonce au Quint Youth Lodge, 1505, 20^e Rue, à Saskatoon.
- 19h Lancement de la campagne d'Hamilton en compagnie de candidats de la région, à Hamilton, en Ontario.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Les PM provinciaux somment
les chefs de se prononcer

NORMAN DELISLE

Presse canadienne

■ Les premiers ministres provinciaux interviennent dans la campagne fédérale et somment les chefs de parti de se prononcer sur le déséquilibre fiscal.

Une lettre en ce sens vient d'être transmise aux quatre chefs de parti fédéraux et a été signée, au nom de ses collègues, par le président du Conseil de la fédération, le premier ministre Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La lettre pose quatre questions aux chefs des partis fédéraux. On leur demande leur position respective sur :

- la viabilité des systèmes de soins de santé, notamment quant aux niveaux adéquats de financement fédéral à long terme ;
- l'engagement de tenir une réunion des premiers ministres cet été à ce sujet ;
- le déséquilibre fiscal ;
- la tenue d'une réunion des premiers ministres sur des arrangements financiers avant le prochain budget fédéral.

«C'est la première fois dans l'histoire que tous les gouvernements du Canada, sauf évidemment le palier fédéral, se lancent dans une campagne fédérale pour poser des questions dans l'intérêt des citoyens», a déclaré le premier ministre du Québec, Jean Charest, en déposant hier une copie de la lettre à l'Assemblée nationale.

Selon M. Charest, c'est à l'initiative du Québec que cette lettre a été envoyée.

M. Charest y voit une «approche nouvelle et différente. Ces questions sont posées (pour) que nous puis-



ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

«C'est la première fois dans l'histoire que tous les gouvernements du Canada, sauf évidemment le palier fédéral, se lancent dans une campagne fédérale pour poser des questions dans l'intérêt des citoyens», a déclaré hier le premier ministre du Québec, Jean Charest.

sions recevoir une réponse et que les citoyens du Québec, au moment où ils seront appelés à voter, soient mieux éclairés sur le sens de leur choix.

Selon le premier ministre québécois, «le geste qui vient d'être posé est sans précédent et va nous permettre d'avoir un débat de fond sur un enjeu qui touche directement les intérêts des citoyens du Québec».

Mais le chef de l'opposition péquiste, Bernard Landry, voit dans ce geste de la «mollesse».

La lettre est «timide et timorée», croit M. Landry puisque le chef des libéraux fédéraux, le premier ministre

canadien, Paul Martin, refuse de reconnaître le déséquilibre fiscal. «On dilue la question pour demander au premier ministre fédéral sa position sur le déséquilibre fiscal alors que cela fait 20 fois qu'il dit qu'il n'y croit pas», a ajouté M. Landry.

«Au lieu de réclamer fermement la correction du déséquilibre fiscal, le Conseil de la fédération demande la position du parti de Paul Martin sur le déséquilibre fiscal, avec un point d'interrogation», a dit M. Landry.

Le chef de l'opposition a rappelé que la correction du déséquilibre fiscal «est au cœur des revendications de l'Assemblée nationale».

Une lettre
«timide
et timorée»,
selon
Landry

DÉMEMBREMENT DES VILLES FUSIONNÉES

Les conservateurs de
la région prennent position

Les candidats des autres partis refusent de se mouiller

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE

AChampagne@lesoleil.com

Contrairement aux candidats des autres partis, les conservateurs de la région de Québec n'hésitent pas à se prononcer sur les démembrements municipaux, à titre personnel, précisent-ils.

«Comme candidate, je vais consulter les gens et voir ce qui ressort de la volonté populaire. Mais à titre personnel, je viens de Saint-Augustin: ça vous donne une réponse», a dit Josée Verner, candidate dans Louis-Saint-Laurent.

«Les gens ont été extrêmement déçus de ne pas être consultés, et c'est ce qu'on entend dans la porte-à-porte. Ils ne décolèrent pas», affirme-t-elle.

Clermont Gauthier (Louis-Hébert) partage ce point de vue. «Je suis résident de Sainte-Foy depuis 15 ans; je suis totalement contre la façon dont ça s'est fait. J'ai vu la façon dont la ville était gérée», dit-il.

Stéphane Asselin (Beauport) et Bertrand Proulx (Charlesbourg) ont une position moins tranchée.

Le premier réside à Limoilou, ce qui lui fait dire: «Je ne peux pas être pour ou contre; je suis pris avec les fusions». Il fait toutefois le lien avec la fusion de Beauport, au milieu des années 70: «Ça c'était fait plus démocratiquement», soutient-il. La fusion de Beauport n'avait toutefois pas fait l'objet de consultations.

M. Proulx, lui, parle d'une situation «tellement nébuleuse». Il y a eu la signature des registres, et il y aura les référendums, et après, la loi 9, dont il se demande bien où est-ce qu'elle va mener. «Je n'ai pas signé le registre et je ne pense pas aller au référendum. Je suis neutre. Je ne me suis pas impliqué dans le débat.»

Pierre Gaudreault, dans Québec, était attaché politique pour l'opposition municipale à l'époque où le dossier était débattu. «Sur un plan très personnel, je croyais que la ville unique pouvait être une bonne chose, mais j'ai toujours été opposé aux fusions forcées.»

Il craint que Québec ne ressorte affaiblie d'un démembrement.

Pour sa part, l'organisateur conservateur, Michel Rivard, qui a également été à la tête de la Communauté urbaine et maire de Beauport, croit que le PQ a fait une erreur en imposant les fusions.

«Mais je me demande si on ne fait pas une plus grande erreur en revenant en arrière», a-t-il soumis.

Tous ont souligné à grands traits que le dossier n'était pas de compétence fédérale, et que leur opinion n'engageait qu'eux-mêmes. Mais pour cette raison précise, les candidats des autres partis, eux, refusent complètement de se prononcer. «On reproche à M. Martin de s'introduire dans le dossier des municipalités! Au Bloc, sur un plan régional, à tout le moins, il y a un mot d'ordre de ne pas se prononcer là-dessus, pour ne pas mêler les cartes inutilement», a dit Bernard Cleary (Louis-Saint-Laurent).

Le candidat dans Charlesbourg, Richard Marceau, en rajoute: «Les libéraux ont malhonnêtement fait campagne là-dessus (en 2000). Pourtant, personne n'a jamais reproché le mot «fusion» en Chambre après, j'ai vérifié.»

«J'invite les gens à aller voter, le choix leur revient. Mais je ne donnerai aucune caution morale d'aucun côté là-dedans», a conclu M. Marceau.

Dans Beauport, Christian Simard ajoute: «De toute façon, je ne pourrai rien faire une fois élu...»

Les conservateurs affirment que les électeurs abordent le sujet des démembrements lorsqu'ils les rencontrent sur le terrain. «C'est un dossier très émotif, et les gens nous en parlent», souligne Pierre Gaudreault.

Mais dans l'entourage du Bloc, on a une autre vision: «Les gens font bien la différence de juridiction, nous dit-on. Ils ne nous parlent pas de démembrement.»

Nous avons aussi relancé les libéraux: les candidats ont convenu cette année de ne pas prendre position là-dessus, nous a-t-on répondu au bureau régional.



LE SOLEIL, ERICK LARDE
«Je viens de Saint-Augustin: ça vous donne une réponse», a dit Josée Verner, candidate dans Louis-Saint-Laurent.



LE SOLEIL, ERICK LARDE
«Je suis résident de Sainte-Foy depuis 15 ans; je suis totalement contre la façon dont ça s'est fait», lance Stéphane Asselin, candidat dans Louis-Hébert.

PRIORITÉS
DU PCC À QUÉBECLe 400^e et la
St-Charles

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE

AChampagne@lesoleil.com

La participation fédérale aux Fêtes du 400^e, la renaturalisation de la rivière Saint-Charles, la réfection de la terrasse Dufferin: tels sont les dossiers qu'un gouvernement conservateur traiterait en priorité pour la région de Québec.

Tous ces dossiers stagnent depuis trop longtemps. «La région de Québec a été la grande oubliée des 11 dernières années», affirme Pierre Gaudreault, candidat pour la circonscription de Québec.

Les sept candidats de la Rive-Nord ouvraient officiellement leur bureau central hier. Le local, au bas de la rue Belvédère, abrite, outre M. Gaudreault, Bertrand Proulx (Charlesbourg), Guy Léonard Tremblay (Charlevoix-Montmorency), Howard Bruce (Portneuf), Josée Verner (Louis-Saint-Laurent), Séphane Asselin (Beauport) et Clermont Gauthier (Louis-Hébert).

Ottawa a été sollicité dès 1998 pour les célébrations de la fondation de Québec. «À quatre ans des Fêtes du 400^e, Ottawa n'a pas encore fait connaître ses couleurs», rappelle Pierre Gaudreault. «Il y a bien un commissaire qui a été nommé, mais on ne connaît pas trop son mandat.»

Le seul engagement ferme du fédéral jusqu'ici est de 20 millions \$, pour les célébrations de la fondation de Québec, une somme attribuée dans le cadre des fêtes pancanadiennes, rapporte M. Gaudreault.

Ce dernier n'a pas précisé les priorités de son parti pour les célébrations, en disant qu'il faudra les réévaluer. Il en identifie quand même une première: la réfection de la terrasse Dufferin, dont les poutres s'effritent.

La vérificatrice générale, Sheila Fraser, avait dénoncé le piètre état d'un grand nombre de lieux patrimoniaux, dont la terrasse Dufferin, dans son rapport de février. Une information qui a été noyée dans le scandale des commandites.

Les conservateurs veulent aussi achever la renaturalisation de la rivière Saint-Charles et la construction des bassins de rétention à temps pour 2008. Dans ce dernier cas, un gouvernement conservateur respecterait les ententes qui existent déjà entre Ottawa, Québec et la Ville. Pour les bassins de rétention, Ottawa doit injecter le tiers de la somme requise, soit environ 50 M\$.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 11

SCANDALES CHEZ LES LIBÉRAUX

Martin prend une partie du blâme

Il promet une saine gestion et 2,5 milliards\$ sur cinq ans aux personnes âgées

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ VANCOUVER — Paul Martin a fait deux promesses de taille aux électeurs, hier, affirmant qu'il respecterait tous ses engagements pris durant cette campagne et, surtout, qu'il n'y aurait pas, sous un gouvernement libéral, de mauvaise gestion menant à des scandales comme ceux qu'a connus l'administration de Jean Chrétien.

«Je suis ici pour vous dire que si, comme chef du gouvernement et chef du parti, j'accepte le crédit pour ce qu'on a fait de bien, en même temps, il faut que j'accepte la responsabilité pour ce qui n'a pas marché aussi bien», a expliqué M. Martin, lors d'un point de presse à Vancouver.

C'est la première fois que le chef libéral, depuis le début de la campagne, aborde de front le passé moins glorieux des libéraux et en endosse une certaine responsabilité. Et c'est avec moi que ce genre de scandale arrête, a-t-il poursuivi, se gardant toutefois de mentionner explicitement le mot «commandite».

«Je peux vous dire une chose: ce genre de problèmes ne se reproduira plus», a-t-il promis, offrant de longues réponses aux journalistes pour expliquer son point de vue.

Après avoir misé, pendant la première semaine, sur son plan pour la santé et celui pour les villes pour convaincre les électeurs, l'équipe de Paul Martin a dû se rendre à l'évidence que son message ne passait pas. Les libéraux continuent de perdre du terrain dans les intentions de vote, au profit des conservateurs de Stephen Harper.

Hier matin, alors qu'il était de passage à Vancouver, M. Martin s'est réveillé avec un autre sondage dévastateur pour les libéraux. Selon l'exercice réalisé par Ipsos-Reid pour le compte du *Globe and Mail*, les libéraux n'auraient plus que quatre points d'avance sur les conservateurs (34% contre 30%). Les sondeurs soulèvent même l'idée d'un gouvernement minoritaire conservateur.

Au 10^e jour de la campagne électorale, hier, les libéraux sont donc revenus à la case départ, martelant un message visant à rebâtir leur crédibilité auprès de la population.

«Il faut mériter les votes des Cana-



«Je peux vous dire une chose: ce genre de problèmes ne se reproduira plus.»

diens et moi, j'ai l'intention de passer les prochaines quatre semaines à travailler pour avoir la confiance des Canadiens», a déclaré M. Martin qui, tout au long du point de presse, a conservé un ton calme et son sang-froid.

Dans l'entourage du chef, on continue à affirmer que le plan, sur le fond, demeure le même. Le temps n'est pas à la panique et la campagne est jeune, affirme-t-on.

Même le chef tenait des propos qui exprimaient ce point de vue, hier, affirmant que les électeurs n'ont pas encore vu l'ensemble des promesses de tous les partis. Les libéraux doivent dévoiler leur plate-forme électorale demain.

«Je pense que ce que les Canadiens attendent, c'est de voir pour quel parti ils vont voter, a fait valoir M. Martin. Et lorsqu'on décide de voter pour quelqu'un, on veut savoir quelles sont les priorités.»

Les visions commencent néanmoins à se préciser, a-t-il ajouté. «Les priorités sont claires: Pour nous, c'est la santé, et pour (Stephen Harper), c'est la défense.»

Quant au Bloc québécois, M. Martin répète que les Québécois devront prendre une décision importante, la journée du scrutin.

«Ultimement, il faudra décider. Est-ce qu'on vote Bloc et on aide l'Alliance ou est-ce qu'on vote libéral pour avoir

un gouvernement à Ottawa qui est capable de livrer la marchandise?» a-t-il lancé.

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Pour atténuer les impacts du vieillissement de la population sur le système de santé et sur la société, un gouvernement libéral renforcerait les mesures pour appuyer les personnes âgées et leur entourage.

Paul Martin a dévoilé ce pan de la plate-forme libérale hier lors de son passage dans une résidence pour personnes âgées de Vancouver qui offre des services externes aux familles qui prennent soin de leurs aînés.

«La société a une responsabilité collective envers ceux qui sont les plus vulnérables», a déclaré M. Martin.

L'engagement des libéraux totaliserait environ 2,5 milliards\$ en cinq ans. Cette somme serait répartie en trois volets.

«La société a une responsabilité collective envers ceux qui sont les plus vulnérables»

Ainsi, un gouvernement libéral accroîtrait le supplément de revenu garanti, un programme qui vient appuyer financièrement les personnes âgées les plus démunies. Or, depuis la mise sur pied du programme, les sommes versées n'ont pas été ajustées à la hausse en fonction de la hausse du niveau de vie. Les libéraux promettent d'augmenter, en cinq ans, d'environ 7% les montants actuels en plus de l'indexation au coût de la vie, ce qui représente une somme totale de 1,5 milliard\$.

En parallèle, un gouvernement libéral investira un milliard de dollars en cinq ans pour appuyer les aidants naturels, c'est-à-dire les personnes qui prennent soin d'un proche à domicile.

Paul Martin s'engage aussi à doubler le montant qu'un aidant naturel peut réclamer pour dépenses dans sa déclaration de revenu, en plus de créer un secrétariat pour les aînés.

Ces promesses répondent aux recommandations de deux groupes de travail libéraux qui invitaient le gouvernement à agir rapidement pour rectifier la situation.

Hier, M. Martin a expliqué que le plan à l'égard des aînés s'imbrique dans le plan sur la santé qui veut améliorer les soins à domicile. Dans ce plan présenté la semaine dernière, les libéraux proposent de créer un fonds de 2 milliards\$ pour les soins à domicile.

PENDANT
CE TEMPS...Priez
pour eux

L'endroit est magnifique, tout en haut d'une colline, avec coup d'œil imprenable sur la rive sud et Québec, même lorsqu'il pleut. Il y a plein de verdure autour, de grands espaces verts qui rappellent qu'il n'y a pas si longtemps encore, il n'y avait ici que des champs. On pourrait presque parler d'un havre de paix, si ce n'était du bruit incessant des véhicules sur le boulevard de la Capitale, juste à côté.

Nous sommes au monastère des Dominicaines missionnaires adoratrices, à Beauport. Quelque 45 religieuses habitent ce bâtiment de briques jaunes, dont l'architecture rappelle l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. La communauté est arrivée dans le coin en 1952. La fondatrice, mère Julienne du Rosaire, avait besoin d'un endroit plus vaste. C'est qu'elle commençait à se sentir drôlement à l'étroit avec ses 28 missionnaires, dans sa maison de la rue des Cascades...

Sœur Marie-Claire Couture est la sœur économe de la congrégation, autrement dit, la ministre des Finances de la place. Elle voit à la gestion, à l'entretien des bâtiments, à ce que tout son monde ait ce qu'il lui faut.

C'est aussi elle qui reçoit les visiteurs lorsque la sœur supérieure est absente. C'était le cas, hier matin, lorsque le malotru que je suis s'est présenté sans prévenir. Tout le contraire des aspirants députés qui, lors des campagnes électorales, préfèrent passer un coup de fil, histoire de savoir si les religieuses sont intéressées à les accueillir pour parler politique, autour d'un bon café et d'un plat de biscuits.

Cette année, il est vrai que la campagne électorale est jeune, personne n'est encore venu les voir. Par contre, lorsque Paul Martin jonglait avec plusieurs dates de scrutin, un responsable des élections a vérifié auprès de la communauté la possibilité d'installer un bureau de vote au monastère, au cas où l'élection aurait eu lieu en période scolaire, alors que les écoles ne sont pas disponibles. Les sœurs auraient dit oui.

De la même façon, lorsqu'un politicien s'annonce, les religieuses ne lui disent jamais non. C'est qu'elles ne vivent pas en vase clos, les Dominicaines missionnaires adoratrices. Elles voyagent dans leurs missions à l'étranger — en Alberta, au Pérou et à Haïti —, elles regardent aller notre beau pays, s'informent, lisent les journaux. Comme vous et moi, elles n'aiment pas toujours ce qu'elles voient. Alors, une fois tous les quatre ans, lorsqu'un politicien sonne à leur porte, c'est l'occasion idéale pour lui demander s'il n'y aurait pas moyen de l'améliorer un peu, notre beau pays, ou s'il faut plutôt se faire à l'idée que ça restera un vœu pieux.

On s'en doute, ce sont les questions d'éthique et de justice sociale qui préoccupent surtout les religieuses. Par exemple, elles voudront savoir du candidat du coin s'il est pour ou contre l'avortement, pour ou contre le mariage gai. Le politicien doit connaître ses dossiers, car d'après sœur Couture, il y a dans la communauté quelques religieuses qui prennent la politique à cœur. «Certaines aiment ça plus que d'autres...», lance sœur Couture avec un petit sourire.

Les religieuses sont libres de voter pour qui elles le désirent, il n'y aucun mot d'ordre ou cabale lancée en faveur d'un candidat ou d'un parti en particulier. La sœur supérieure le voudrait qu'elle se heurterait à quelques susceptibilités nationales, car il y a dans la communauté des membres originaires d'un peu partout au Canada: l'Ouest canadien, l'Ontario, la Gaspésie...

Sœur Couture, elle, n'a pas encore fait son choix. «J'ai encore besoin de temps pour me décider, mais il reste trois semaines de campagne. Et puis, il faut dire que je suis assez occupée.»

«Mais dites-moi, ma sœur, à part les recevoir et les écouter, faites-vous autre chose pour les politiciens, faire brûler des lampions par exemple?»

«On prie pour eux. Aux laudes, le matin, aux vêpres l'après-midi et aux complies, le soir, il arrive qu'on fasse une prière d'intercession à leur endroit.»

«Sans indiscretion, vous demandez que Dieu fasse quoi?»

«Qu'il leur donne de la sagesse, qu'ils soient éclairés dans leurs décisions, qu'ils posent les bons gestes.»

Je sais, ce n'est pas beau le cynisme en ce grand moment de démocratie nationale, mais avant de partir, j'ai presque eu envie de dire à sœur Couture de continuer à prier fort, très fort...

Normand
Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Le pire est passé,
croit le libéral
Dennis DawsonJEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

Malgré la courbe plutôt inquiétante des sondages, le Parti libéral n'entend pas modifier son plan de campagne. «Le pire est derrière nous», estime le candidat libéral dans la circonscription de Beauport, Dennis Dawson.

En théorie, chaque journée de la campagne libérale est consacrée à un thème, selon un programme réglé au quart de tour. Après la santé et les municipalités, la semaine dernière, c'était au tour des personnes âgées, hier. Pendant que le premier ministre, Paul Martin, dévoilait sa plate-forme pour les «aînés», hier, certains candidats de la région visitaient des foyers de vieillards et livraient des repas à domicile. C'est la stratégie du marteau et de l'enclume.

Mais les tuiles qui s'abattent sur la campagne libérale forcent les candidats à dévier du plan savamment échafaudé. «Pour le parti au pouvoir, la première semaine de la campagne est toujours la plus difficile», explique Dennis Dawson. Nous devons évoluer sur une ligne très délicate entre le changement et la continuité. Il faut démontrer que nous ne demandons pas un quatrième mandat de Jean Chrétien, mais bien un premier mandat pour Paul Martin.

«Si les gens veulent un second Jean Chrétien, ils se trompent, poursuit M. Dawson. M. Chrétien est un politicien instinctif, alors que Paul Martin agit de façon très réfléchi. Par exemple, il prône la concertation avec les premiers ministres des provinces. On l'a vu lors des annonces concernant les municipalités et la santé. M. Martin veut aussi augmenter la proportion de Québécois francophones dans son cabinet. Il estime qu'avec



«Pour le parti au pouvoir, la première semaine de la campagne est toujours la plus difficile», explique M. Dawson.

une centaine de députés de l'Ontario et une trentaine du Québec, surtout concentrés dans la région de Montréal, son caucus était débalancé.»

M. Dawson prétend que les tensions entre les partisans de M. Martin et les nostalgiques de l'ère Chrétien sont moins présentes dans la région de Québec. «Plusieurs personnes se sentent négligées, c'est vrai. Mais dans la région, cela nous affecte moins. Ici, la réunion de tout le monde a été plus facile. Par exemple, le candidat dans Québec, Jean-Philippe Côté, est un ancien de l'organisation de John Manley. Mais il y a d'autres régions où c'est beaucoup plus difficile», reconnaît-il.

Côté régional, le candidat dans Beauport annoncera un investissement concernant les batailles de Beauport, au cours des prochaines semaines. Ce qui lui permet de conclure par une promesse: «Ce sera fait au moment où nous lancerons notre plate-forme régionale.»

Martin Cauchon
nie avoir été appelé
en renfortRAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

MONTREAL — La réconciliation de la grande famille libérale connaît des ratés: identifié par certains médias comme étant l'un des partisans de Jean Chrétien qui aurait accepté de venir à la rescousse de son parti, l'ex-ministre de la Justice, Martin Cauchon, n'a reçu aucun appel en ce sens des autorités libérales.

Ouvertement agacé par ces informations, hier, M. Cauchon a certes confirmé au SOLEIL qu'il donnerait un coup de pouce à quelques candidats qu'il considère comme des amis personnels et qui lui ont demandé son appui, comme Gérard Binet dans Mégantic-Frontenac et André Harvey dans Saguenay.

Mais en haut lieu, a-t-il tenu à préciser, «personne ne m'a rien demandé et je n'ai eu aucun appel». Il a bien reçu un courriel l'avisant que «quelqu'un» l'appellerait en cours de journée, hier, mais il s'apprêtait à quitter son bureau à 18h sans que la sonnerie ait retenti.

«Je suis toujours membre de la famille libérale et je veux que mon parti gagne les élections, a-t-il dit. Si on me demande, je suis disponible et j'organiserai mon emploi du temps et cela me fera plaisir.»

SURPRISE

Mais la méthode choisie l'indispose profondément. «Tout le monde est surpris de voir comment cette idée a été coulée dans les médias», dit-il. Il n'y a ainsi rien de vrai aux informations voulant qu'il fasse campagne en compagnie de M. Chrétien et ce dernier, de toute manière, a décidé de ne pas se mêler de la campagne.

«S'ils me veulent, qu'ils m'appellent», lance M. Cauchon en tenant à préciser qu'il n'est pas amer. «J'ai quitté la politique de mon plein gré», a-t-il dit.

M. Cauchon a même rencontré il y a quelques jours Jean Lapierre, qui lui succédera dans Outremont, pour la mise à jour de l'organisation de la circonscription.

À son avis, la direction attend «que je sorte publiquement de sorte qu'ils ne s'inclinent pas devant moi», comme cela s'est produit dans le cas de Steven Hogue, dit-il, dont l'appel a été diffusé sur les ondes télé.

M. Lapierre a déclaré qu'il avait immédiatement répondu à cet appel public en invitant l'ancien attaché de presse de M. Chrétien à partager un café.

M. Hogue, qui s'est vu refuser le droit de présenter sa candidature par la direction du Parti libéral mais appuie celle qui porte les couleurs de son parti dans Saint-Maurice-Champlain, Marie-Ève Bilodeau, a de son côté refusé de commenter les événements.

M. Lapierre a par ailleurs soutenu en conférence de presse à Laval que «les divisions sont nettement exagérées. La politique est un phénomène évolutif et ce que j'ai ressenti dans les comités, c'est que les gens sont déjà unis, et ce, même avec les libéraux provinciaux.»



Martin Cauchon s'impliquera auprès de candidats qui sont ses amis.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 11

Pas de compromis pour une alliance, promet Duceppe

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONT-ST-HILAIRE — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui refuse de commenter les scénarios de gouvernements minoritaires à l'issue des élections du 28 juin, promet que son attitude ne versera jamais dans la « compromission » pour profiter politiquement de la situation.

D'autres souverainistes, cependant, se hasardent un peu plus à jauger le pouvoir que cela accorderait au Bloc québécois, qui détiendrait alors la balance du pouvoir.

L'attitude du Bloc, dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire, quel qu'il soit, serait guidée par une attitude « rigoureuse » de défense des intérêts du Québec. « Il n'y aura pas de compromission par opportunisme, d'aucune façon », a martelé le chef bloquiste hier, en conférence de presse à Mont St-Hilaire.

« Quand vous avez des principes solides dans la vie, vous êtes prêts à faire face à tout scénario. Quand vous manquez de principes et que vous tentez de profiter des occasions, c'est là que vous desservez votre cause. On n'a pas l'intention de desservir notre cause. On a des principes très forts et parce qu'on s'appuie sur ces principes, on saura faire face à toute éventualité », a conclu M. Duceppe.

Le chef libéral, Paul Martin, a qualifié une éventuelle alliance Bloc-conservateurs de « curieux mariage ». Il a aussi rappelé la position ambiguë des conservateurs sur le bilinguisme.

Participant à des événements aux côtés de M. Duceppe, les députés bloquiste Yvan Loubier et péquiste Jean-Pierre Charbonneau ont été plus ex-

plicités dans leurs commentaires à la presse, laissant entendre que le Bloc serait exceptionnellement bien placé, dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire, pour ralentir les empiètements du gouvernement fédéral sur les champs de compétence provinciale.

Ce serait « une force politique qu'on n'a jamais eue », même quand le Bloc constituait l'opposition officielle, a laissé tomber en point de presse le député péquiste de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau. Ce serait là « une dynamique de rapport de forces plus importante pour le Québec », croit-il. Un gouvernement minoritaire en place aurait effectivement intérêt à être conciliant afin de



Gilles Duceppe a répété que le Bloc défendrait les intérêts du Québec.

se maintenir en poste.

« Ça donne une carte maître au Bloc. Ça peut servir les intérêts du Québec d'abord et avant tout », a commenté le député de Borduas.

M. Charbonneau croit toutefois qu'il serait naïf de croire que le Bloc québécois pourrait ainsi obtenir plus de pouvoirs pour le Québec ou provoquer un déblocage constitutionnel. « Je ne crois pas que le Bloc va réussir à obtenir plus de pouvoirs pour le Québec. Il ne réussira pas à renverser une tendance. » Il estime qu'il pourrait par contre retarder les visées centralisatrices, ralentir les empiètements du fédéral. « Même en ayant une balance du pouvoir pour le Bloc, il y a des limites au système », a ajouté M. Charbonneau.

Ce serait « une force politique qu'on n'a jamais eue », soutient un péquiste

Le député bloquiste Loubier, porte-parole des Affaires intergouvernementales pour son parti, fait une analyse semblable. « Ça donne des acquis supplémentaires par rapport à l'opposition officielle. Ça peut nous donner plus de possibilités. »

M. Loubier insiste pour dire que les bloquistes sont contre ce qu'il appelle « la politique de la terre brûlée », autrement dit une démonstration politique de l'impossibilité de fonctionner du Canada par les résultats du scrutin du 28 juin.

« La politique du pire, (le fait de) dire si ça va moins bien, les gens vont être plus fâchés, c'est la pire des politiques », a conclu le chef Duceppe.



Stephen Harper a notamment promis de réduire l'impôt des contribuables de 25 %.

Conservateurs : des promesses d'environ 50 G\$

Leurs engagements coûteraient plus cher que ceux des libéraux

SANDRA CORDON
Presse canadienne

■ OTTAWA — Plusieurs se demandent comment Stephen Harper, s'il devenait premier ministre, pourrait augmenter considérablement le budget de la défense et grossir l'effectif policier tout en réduisant considérablement les impôts.

Après un peu plus d'une semaine de campagne, M. Harper — qui, pourtant, prône la réduction du gouvernement — a déjà promis des mesures qui pourraient facilement atteindre 50 milliards \$. Et il n'a pas encore dévoilé au complet son programme électoral.

Jusqu'à maintenant, il a promis, entre autres, de réduire de 25 % les impôts des contribuables à revenu moyen, d'augmenter de façon très importante le budget de l'armée et de partager davantage de revenus avec les provinces.

Étrangement, le programme des conservateurs semble plus dispendieux que celui des libéraux qui sont souvent accusés de beaucoup dépenser.

Il faut blâmer la politique, soutient John Williamson, de la Fédération canadienne des contribuables.

« Il semble, d'après ce que nous savons du programme conservateur, que celui des libéraux soit moins coûteux », a-t-il dit.

Selon M. Williamson, cela est peut-être dû en partie au fait que Paul Martin est forcé de limiter ses promesses pour contrer les accusations de mauvaise gestion dans la foulée du scandale des commandites.

PAS TOUT EN MÊME TEMPS

Paul Martin a dit que s'il devenait premier ministre le 28 juin, il augmenterait le budget de la santé de 9 milliards \$, que les municipalités obtiendraient 2 milliards \$ de la taxe sur l'essence et que les aînés démunis et leur famille bénéficieraient d'une aide de 2,5 milliards \$.

Le Nouveau Parti démocratique, le seul des grands partis à avoir dévoilé son programme électoral dans son entier, dépenserait 60 milliards \$ sur cinq années, s'il était porté au pouvoir.

Les promesses de M. Harper semblent aussi dispendieuses.

Mais les dépenses n'arriveraient pas toutes en même temps, assure un stratège conservateur ayant requis l'anonymat. « Un peu ici, un peu là, ce que nous pouvons nous permettre, a-t-il expliqué. Il ne s'agira pas de folles dépenses, il s'agit d'une approche équilibrée, modérée. Ce gars est un économiste, il comprend ce dont il parle. »

Une des promesses les plus chères des conservateurs est la diminution des impôts, dont une réduction de 25 % pour les contribuables de la classe moyenne qui coûterait 6,2 milliards \$ sur quatre ans.

Les impôts des entreprises seraient aussi réduits et les crédits d'impôt des familles et les crédits pour la TPS seraient augmentés, des mesures estimées par certains à 31 milliards \$ sur quatre ans.

M. Harper a aussi promis des modifications au programme de péréquation qui pourraient facilement coûter 1 milliard \$. Cela est sans compter la promesse de Stephen Harper d'injecter 1,6 milliard \$ en argent neuf dans la défense, un montant qui pourrait atteindre environ 6 milliards \$ s'il était élu pour un second mandat.

Il faut ajouter à cela une autre promesse conservatrice d'accorder à la défense l'équivalent de 2 % du produit intérieur brut. M. Harper soutient qu'un gouvernement conservateur dégagerait des surplus qui atteindraient 90 milliards \$ au bout de cinq ans.

Le libéral John McCallum, qui était économiste principal à la Banque Royale avant d'entrer en politique, a affirmé que Stephen Harper ne pourrait tenir ses promesses sans sabrer dans les programmes sociaux.

ALLIANCE BLOC-CONSERVATEURS

Un pacte avec le diable, dit Layton

LES PERREAUX
Presse canadienne

NEW WESTMINSTER, C.B. — Les libéraux paniquent, tandis que les conservateurs s'apprêtent à conclure un pacte avec le diable, a soutenu hier le leader du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton.

Selon celui-ci, les Québécois, au même titre que les électeurs du reste du Canada, devraient s'indigner de voir les conservateurs envisager ouvertement une alliance avec les souverainistes du Bloc québécois.

« On verrait un Parti conservateur qui veut défaire le pays, se joindre à un parti qui milite activement pour diviser le pays, a déclaré M. Layton, qui faisait campagne en Colombie-Britannique. Comment est-ce que cela peut être bon pour bâtir le Canada que les Canadiens veulent ? »

Les Québécois devraient se demander comment le Bloc, à tendance de gauche, pourrait envisager de collaborer avec les conservateurs, un parti de droite. « M. Harper est pour le bouclier spatial antimissiles, il est pour la privatisation des services. C'est quelqu'un qui a adopté des positions d'extrême droite par le passé. C'est vraiment en contradiction avec plusieurs des politiques que le Bloc a adoptées au fil des ans. »

Selon M. Layton, des annonces montrant d'ex-néo-démocrates critiquant leur ancien parti en Colombie-Britannique démontrent que les libéraux sont de plus en plus désespérés devant leur piètre performance dans les plus récents sondages. « Je dirais que les libéraux paniquent », a-t-il commenté.

Les responsables de la campagne libérale fédérale en Colombie-Britannique ont commencé cette semaine à diffuser au petit écran une publicité montrant d'anciennes vedettes néo-démocrates, aujourd'hui des candidats libéraux comme l'ex-premier ministre de la province Ujjal Dosanjh,

expliquant qu'ils ont changé de parti à cause de « l'approche modérée » de Paul Martin.

Le chef néo-démocrate a nié que le NPD risque de se trouver relégué dans les coins alors que se dessine une lutte à égalité entre conservateurs et libéraux.

M. Layton a principalement fait campagne sur la question de la santé, hier, prononçant un discours dans lequel il a condamné les partenariats entre les secteurs public et privé adoptés par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction d'un hôpital. Chacun de ses principaux rivaux et le premier ministre de la province doivent partager la responsabilité du recours accru à la privatisation, a-t-il dit. « Paul Martin autorise la privatisation du système de santé, Gordon Campbell l'implante, et Stephen Harper la défend. »



Selon M. Layton, les libéraux paniquent.

Journées Découvertes 2004

Jouez au touriste, redécouvrez votre région!
Le dimanche 6 juin

Faites-nous part des 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec qu'il faudrait absolument découvrir!

À gagner,

un forfait « Québec plein la vue » pour 2 personnes comprenant : une envolée en montgolfière (Montgolfière Aventure); une croisière sur le Louis-Joliet (Croisières AML); une visite en calèche dans le Vieux-Québec (Calèches du Vieux-Québec); une visite guidée aux Fortifications-de-Québec (Parcs Canada); un brunch au restaurant rotatif L'Astral; des laissez-passer pour l'Observatoire de la Capitale et le Funiculaire du Vieux-Québec.

Valeur de 710\$

Procurez-vous LE SOLEIL du samedi 29 mai pour connaître les attraits de plein air et agrotouristiques participant à la Journée Découverte du 6 juin prochain.

En tout, près de 50 attraits de plein air et agrotouristiques vous accueilleront gratuitement ou à prix spéciaux!

COUPON DE PARTICIPATION

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. (jour) : _____

Nommez 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Faites parvenir votre coupon dûment rempli directement au quotidien LE SOLEIL, au 925, chemin Saint-Louis ou par courrier à : « Journées Découvertes 2004 », C. P. 15170, Québec (Québec) G1K 9J1.

Tirage : le jeudi 10 juin 15 h, dans les bureaux du SOLEIL.

Programmation et réservation sur

www.journeesdecouvertes.com ou au 641-6290

LE SOLEIL

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 11

«Y faut que ça roule»

■ MONTREAL — Le Parti marijuana a lancé officiellement sa campagne électorale, hier, à Montréal. Son chef, Marc-Boris Saint-Maurice, planifie de se présenter contre le chef libéral Paul Martin dans la circonscription de LaSalle-Émard, à Montréal. Le parti souhaite présenter 100 candidats à travers le Canada, dont 40 au Québec. L'Ontario comptera environ 25 candidats, mais il n'y aura pas de représentants du Parti marijuana à l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-Labrador

et dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour le chef du parti, il n'y a qu'un seul enjeu : légaliser la marijuana. Le parti vend également des plants de marijuana pour aider à financer sa campagne électorale, dont le slogan est «Y faut que ça roule». (PC)

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Les cinq bloquistes se présentent

■ L'emploi, l'environnement, la famille et l'agriculture seront au cœur des préoccupations exprimées par les cinq candidats du Bloc québécois dans Chaudière-Appalaches au cours de la campagne électorale. Ceux-ci s'en sont ouverts à l'occasion d'un point de presse commun, à Lévis, hier. Les cinq candidats sont Odina Desrochers, député sortant qui revendique le siège de la nouvelle circonscription de Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière; Paul Crête, également député sortant, qui brigue les suffrages dans la nouvelle circonscription de Montmagny-Rivière-du-Loup; Jean-François Barbe, qui vise la circonscription de Beauce; Réal Lapierre, qui convoite le siège de la nouvelle circonscription de Lévis-Bellechasse; et Marc Boulianne, qui cible Mégantic-l'Érable. De source du Bloc, les cinq candidats de Chaudière-Appalaches poursuivent de fait deux mandats. En l'occurrence, promouvoir la souveraineté du Québec et, pour la préparer, faire valoir les priorités du Québec et de la région sur la scène fédérale. M.S.-P.

MUNICIPALITÉS
La compétence québécoise devra être respectée

■ Le gouvernement fédéral doit passer par celui du Québec s'il veut investir dans les municipalités, a affirmé hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier. Il a rappelé ce principe devant l'Assemblée nationale alors qu'il répondait aux questions du député péquiste de Mercier, Daniel Turp. «L'interlocuteur unique du gouvernement du Canada en matière d'affaires municipales, c'est le gouvernement du Québec. S'il s'avérait que le gouvernement du Canada ait des intentions d'investissements pour les municipalités québécoises, il va devoir faire affaire avec notre gouvernement, le gouvernement du Québec», a averti le ministre Pelletier. (PC)

ASSURANCE-EMPLOI

Pas de retour à l'ancien système, prévient Coderre

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les travailleurs saisonniers doivent faire leur deuil d'un retour à l'ancien système de l'assurance-chômage (devenu assurance-emploi) qui prévoyait dans plusieurs régions 42 semaines de prestations après un minimum de 10 semaines de travail.

Le ministre Denis Coderre, de passage hier à Rimouski, a lancé un message très clair à propos des modifications qui seraient apportées à l'assurance-emploi sous une nouvelle administration libérale.

«Certaines personnes revendiquent l'ancien système de la "10/42". Oubliez ce système, ça n'existera pas. C'est irresponsable de revenir à 396 heures de travail pour avoir des prestations d'assurance-emploi. On ne veut plus faire de l'assurance-chômage mais de l'assurance-emploi», a dit M. Coderre.

Avant la réforme, le cumul de 10 semaines de travail donnait droit, dans plusieurs régions, à un régime de 42 semaines de prestations d'assurance-chômage.

«Le premier ministre Paul Martin s'est engagé à Sainte-Anne-des-Monts à revoir sur le plan législatif cette question des travailleurs saisonniers. La loi dans son ensemble n'est pas mauvaise. On doit l'adapter et s'assurer qu'elle est sensible aux besoins des régions en le faisant de façon responsable et en toute conscience sociale», a dit le ministre



«On ne veut plus faire de l'assurance-chômage mais de l'assurance-emploi», a dit Denis Coderre à Rimouski, hier.

qui en était à sa troisième visite dans l'Est du Québec en six semaines.

À la veille du déclenchement du scrutin, le premier ministre Paul Martin avait été interpellé à Rimouski, Matane et Sainte-Anne-des-Monts sur cette question qui est l'un des principaux enjeux de la campagne au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

«Les gens n'ont pas tout eu ce qu'ils demandaient. Des changements ont été annoncés à la règle d'intensité, à des territoires, à ce qu'on appelle les petites semaines. Maintenant, il y a une reconnaissance du statut du travailleur saisonnier. Ce sont des mesures temporaires pour passer à l'essentiel pour les deux prochaines années. On ne voulait pas que les travailleurs attendent après des changements à la loi quand il faut payer l'épicerie», a-t-il dit lors du lancement de la campagne du candidat Côme Roy dans Rimouski-Témiscouata avant de se diriger vers Matapédia-Matane.

SANTÉ

Mario Dumont demande aux partis de se prononcer sur le privé

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Les partis fédéraux, en tout premier lieu le Bloc québécois, doivent se prononcer sur la place que le privé peut occuper dans le système de santé au pays, affirme Mario Dumont.

Le leader de l'Action démocratique du Québec a profité de la campagne électorale fédérale pour exiger que les partis siégeant à Ottawa fassent connaître leur opinion sur un sujet qui provoque toujours la controverse.

L'adéquiste s'est appuyé sur la publication d'un sondage par le *National Post*. L'enquête d'opinion est conduite à la demande de l'Institut économique de Montréal, dont les positions sont souvent proches de celles de l'ADQ.

Pas moins de 68 % des Québécois se sont dits favorables à l'idée que l'État permette aux citoyens d'accélérer leur traitement en recourant au privé mais «tout en maintenant l'actuel système de santé gratuit et universel». Au Canada, la moitié des sondés endossent cette thèse.

«S'il y a un parti (fédéral) qui est interpellé par ce sondage, c'est bien le Bloc qui s'est fait fort, pendant la campagne électorale, de défendre la différence québécoise», a affirmé le chef adéquistes.

«Ce que souhaite l'ADQ, c'est de garder le même niveau d'accessibilité gratuite. (...) Mais je pense qu'il y a beaucoup d'espace pour des réflexions qui fassent qu'on ait plus de soins chaque semaine, à chaque mois. Qu'il y ait plus de soins, moins d'attente.»

Le leader de l'Action démocratique a avancé que l'actuelle loi fédérale agit comme «un carcan» et bloque dans certains cas la voie à des innovations.

Selon M. Dumont, sa sortie ne constitue pas une attaque contre le parti qui dirige Gilles Duceppe. «Tous les partis politiques fédéraux sont appelés à nous dire comment ils ont l'intention de donner plus de marge de manœuvre aux provinces.

«J'ai amené cette préoccupation particulière pour le Bloc, à cause des chiffres (du sondage). Quand on parle de ce qui est propre au Québec», a fait savoir M. Dumont en reprenant à sa manière le slogan électoral bloquiste, «on a là un élément fondamental dans un secteur crucial.»



Mario Dumont

RINFRET VOLKSWAGEN
5355, boul. de la Rive-Sud Lévis

www.rinfretvw.com
833-2133

FESTIVAL de la SPORTIVE ALLEMANDE

Financement **3.9%** jusqu'à 60 mois



Touareg V8 2004

#81060
Démonstrateur, 9800 km, phares bixéon, ensemble commodité et ensemble hiver
Prix courant : 71 100\$
Rabais : 11 200\$
Prix Festival : **59 900\$**

Golf GTI 1999

#21163
5 vitesses, air climatisé, roues en alliage, CD, 83 800 km
Prix Festival : **13 900\$**
Garantie 2 ans ou 40 000 km
Certifié par Volkswagen

Golf GTI 2003

#76530
Mag 17 pouces
Prix courant : 29 510\$
Rabais : 3510\$
Prix Festival : **26 000\$**

Golf GTI 2003

#80740
Prix courant : 28 910\$
Rabais : 3410\$
Prix Festival : **25 500\$**

New Beetle décapotable 2003

#79310
1.8 Turbo
Mag 17 pouces
Prix courant : 38 995\$
Rabais : 4000\$
Prix Festival : **34 995\$**

Jetta GLI 2003

#76360
6 vitesses
Prix courant : 32 245\$
Rabais : 3445\$
Prix Festival : **28 800\$**

Jetta GLI 2002

#74230
Démonstrateur, 23 000 km
Mag 17 pouces
Prix courant : 33 500\$
Rabais : 8600\$
Prix Festival : **24 900\$**

Jetta Wolfsburg 2003 tiptronic

#79140
Démonstrateur, 8600 km
Prix courant : 32 077\$
Rabais : 6177\$
Prix Festival : **25 900\$**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

* Sujet à l'approbation de Volkswagen

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!
LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION



LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

INVENTAIRE AU COMPLET

TISSUS MODE
PRINTEMPS ET ÉTÉ
50% DE RABAIS



LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

De plus, aujourd'hui SEULEMENT
TOUS TISSUS DE BASE 50% PLUS UN ASSORTIMENT DE FILS • BOUTONS • GLISSIÈRES

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres. Exemples, non-membres aussi disponibles en magasin. Spéciaux de droperies non-vehicules pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

FABRICVILLE
Venez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. à Mar.: 10h à 17h30
Jeu. et Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

VANIER
325, rue Soumainde
(418) 686-5072
Lun. à Mar.: 9h30 à 17h30
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

Retour de la Terrasse

DEMAIN la Terrasse Unibroue vous attend

HIPPODROME DE QUÉBEC

Spectacle de courses jeudi 19 h

Fruits de mer frais disponibles sur place

Pop-corn GRATUIT

Animation musicale et tirages gratuits

Une collaboration de PEPSI

PLUS DE 1000 PLACES DISPONIBLES SUR NOTRE TERRASSE 524-5283

UNE TERRASSE UN SPORT DE L'ACTION

5 à 7

Tous les jeudis dès 16 h

Bracelet d'accès à 1.98\$

vous permet une gamme d'articles à prix incroyable

- Bière en fût 2.50 \$
- Pointe de pizza 2.50 \$
- Guedille aux crevettes 2.98 \$
- Sushis (4) 5.98 \$
- Hot-dog vapeur 98 c
- Rouleau impérial 98 c
- et bien plus

Aucune obligation de parier

LE MONDE

Un terroriste voulait faire sauter des immeubles aux É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le terroriste présumé américain José Padilla, détenu au secret depuis deux ans comme combattant ennemi d'Al-Qaïda, voulait provoquer l'explosion d'immeubles équipés au gaz aux États-Unis, a indiqué hier le ministre américain adjoint de la Justice, James Comey.

Selon des documents secrets, rendus publics par M. Comey lors d'une conférence de presse, Padilla avait l'intention de faire exploser des immeubles aux États-Unis avec l'aide d'un complice.

«Padilla et son complice cherchaient à repérer au moins trois immeubles équipés au gaz naturel», a dit M. Comey. «Ils voulaient louer deux appartements dans chaque immeuble, sceller toutes les ouvertures, ouvrir le gaz et mettre des détonateurs afin de faire exploser ces immeubles simultanément plus tard», a ajouté M. Comey.

Au départ, le plan prévoyait de faire sauter une vingtaine d'appartements simultanément, a dit M. Comey.

Le responsable américain a précisé que Padilla avait reconnu l'existence de ce plan mais qu'il ne reconnaissait pas être aux États-Unis pour l'exécuter.

Padilla, 33 ans, alias Abdullah Al-Mujahid, a été capturé par le FBI à Chicago en mai 2002, à sa descente d'un avion en provenance du Pakistan. Les autorités américaines l'accusent également d'avoir voulu faire exploser une bombe radiologique (bombe sale) probablement à Washington.

Dans un communiqué, l'avocat de Padilla, Andrew Patel, a regretté que le gouvernement continue de vouloir juger M. Padilla dans les médias, sachant qu'il n'a pas la possibilité de répondre. «Si (le gouvernement américain) veut l'accuser, qu'il le juge», a affirmé l'avocat.

Selon M. Comey, Padilla a quitté les États-Unis pour Le Caire en 1998 où il est resté un an et demi. Il a reconnu, a affirmé M. Comey, avoir effectué un pèlerinage à La Mecque en mars 2000 et c'est en Arabie Saoudite qu'il a rencontré un homme, venu du Yémen, qui l'a recruté pour Al-Qaïda.

En mai 2000, Padilla, sur les conseils de son instructeur, s'est rendu au Yémen puis, de là, vers l'Afghanistan via le Pakistan. Après l'entrée des troupes américaines en Afghanistan, en octobre 2001, Padilla a fui avec d'autres membres d'Al-Qaïda dans la région frontalière du Pakistan. Il a reconnu avoir rencontré à ce moment Abou Zubeïda, un proche collaborateur du leader d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, détenu depuis mars 2002 par les États-Unis.

Les chefs d'Al-Qaïda ont songé à utiliser Padilla pour des opérations sur le territoire américain. Padilla, qui a reconnu avoir reçu plusieurs milliers de dollars de ses commanditaires, devait entrer aux États-Unis depuis le Mexique ou Porto Rico et, après son arrivée, repérer des immeubles équipés au gaz.

M. Padilla est détenu au secret à la prison militaire de Charleston en Caroline du Sud.

Les extrémistes de Khobar ont fui déguisés en militaires

KHOBAR (AFP) — Les preneurs d'otages de Khobar se sont enfuis déguisés en militaires bien avant l'assaut donné par un commando saoudien, selon des témoignages d'otages qui contredisent des informations faisant état d'un arrangement avec les autorités saoudiennes.

«Les quatre terroristes se sont enfuis en uniformes militaires alors que trois étaient arrivés en tenues sportives noires et le quatrième vêtu d'une tenue afghane», a déclaré un ex-otage.

«Ils ont pu sauter par-dessus le mur d'enceinte de l'hôtel où ils nous retenaient en otages», a-t-il ajouté, précisant que trois des terroristes sont ensuite montés dans une camionnette à bord de laquelle ils sont partis.

En s'échappant de l'hôtel avec les trois membres du commando, le quatrième a embarqué dans une autre voiture pour s'enfuir. «Mais les forces de sécurité l'ont pris en chasse en tirant sur son véhicule, le blessant grièvement avant de l'arrêter non loin du complexe», a affirmé un policier qui a participé à sa capture.

Le quotidien *Times* de Londres écrit aujourd'hui que les forces de l'ordre saoudiennes avaient laissé partir trois des terroristes en échange de la libération des otages.

Le nombre de cas de mauvaise conduite de soldats américains a déjà doublé

WASHINGTON (AFP) — Le nombre de cas de mauvaise conduite de soldats américains contre des détenus ou des civils en Irak et Afghanistan s'élève à au moins à 91, et pourrait être probablement supérieur, a indiqué hier un responsable de l'armée américaine.

Il a ainsi confirmé l'information publiée dans le *Washington Post* indiquant que 91 enquêtes avaient été ouvertes depuis 18 mois pour mauvaise conduite présumée en Irak et en Afghanistan. Ce total est près du double du nombre de 49 cas avancé il y a deux semaines par de hauts responsables de l'armée américaine.

Le commandement américain a lancé 91 enquêtes de mauvaise conduite perpétrées par des soldats américains contre des détenus et des civils, a indiqué le responsable militaire. Il précise que ce total, qui date d'il y a deux semaines, pourrait être révisé à la hausse, le commandement militaire étant en train de récolter de nouvelles informa-

tions qui pourraient donner lieu à de nouvelles ouvertures.

Au total, cela devrait être probablement plus élevé que 91, a indiqué ce responsable, soulignant qu'il était difficile de totaliser toutes les enquêtes car beaucoup de commandants mènent des investigations qu'ils ne rapportent pas systématiquement à leur hiérarchie.

Des militaires américains avaient indiqué le 22 mai que 37 cas de morts et 16 cas d'agressions avaient été répertoriés depuis août 2002.

Le chiffre de 91 n'inclut pas de nouvelles morts mais davantage d'affaires d'agressions et de vols présumés.

Le *Post* avait indiqué que, sur le total des cas, 18 concernaient des vols de bijoux, d'argent et d'autres biens perpétrés par des soldats américains et 40 cas d'agressions sur des civils ou des détenus.

Selon le quotidien, ces affaires ont entraîné jusqu'à présent 14 comparutions en cour martiale.



Le nouveau président de l'Irak, Ghazi Al-Yaouar, un musulman sunnite fort critique de l'occupation américaine

IRAK

Jour d'espoir

BAGDAD (AFP et AP) — L'Irak s'est doté hier d'un nouveau gouvernement dans un climat de violence marqué par une série d'attentats sanglants qui ont fait 15 morts à Bagdad et dans le Nord. Par ailleurs, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont soumis hier au Conseil de sécurité de l'ONU une version révisée de leur projet de résolution sur l'Irak qui donnerait au nouveau gouvernement intérimaire le contrôle sur l'armée et la police et qui fixerait à janvier 2006 au plus tard la fin du mandat de la force multinationale dans le pays.

Le nouveau projet de résolution affirme clairement que le gouvernement intérimaire, sera totalement souverain et réaffirme le droit des Irakiens à choisir librement leur avenir politique, contrôler leurs ressources naturelles et coordonner l'assistance internationale. Le texte ne donne pas précisément aux dirigeants irakiens le droit de demander à la force multinationale de quitter le pays.

Il offre la possibilité au gouvernement intérimaire de faire la demande officielle «de prolonger la présence de la force multinationale» et prévoit l'incorporation de la date de cette requête dans la résolution finale.

Selon ce projet révisé, la date d'expiration du mandat de la force multinationale coïncidera avec l'installation d'un gouvernement élu sur la base d'une Constitution, prévue pour décembre 2005 ou janvier 2006. Le texte ne devrait pas être soumis au vote avant plusieurs jours, voire des semaines.

Côté politique, le chef tribal Ghazi Al-Yaouar, 46 ans, a été choisi comme premier président de l'Irak de l'après Saddam Hussein par le Conseil de gouvernement mis en place par les Américains en juillet 2003. Ghazi Al-Yaouar, sunnite et candidat préféré des Irakiens, est le président en exercice du Conseil de gouvernement irakien, et il était en

compétition avec un autre sunnite, Adnan Pachachi, 81 ans, soutenu par la coalition et l'ONU.

La désignation du nouveau président irakien, ingénieur de formation et issu de l'importante tribu des Chammar, s'est faite dans la confusion, au terme de trois jours de volte-face et de marchandages entre la coalition et les membres du Conseil de gouvernement irakien.

Le chiite Ibrahim Jaafari, médecin et président du parti Al-Dawa, et le Kurde Roj Nouri Shawis, du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), deux politiciens chevronnés, ont hérité des postes de vice-présidents.

La nomination du premier ministre, le chiite Iyad Allaoui, avait été annoncée le 28 mai. Le nouveau cabinet irakien comprend 33 membres, dont le premier ministre.

«De nombreux défis subsistent en Irak, a déclaré hier le président américain George W. Bush, en estimant néanmoins que la formation d'un gouvernement intérimaire est une étape de plus vers l'avènement d'un Irak libre et démocratique. Il a affirmé ne pas être intervenu dans la sélection du nouveau gouvernement. «Je n'ai eu aucun rôle, zéro», a-t-il dit. Le président Bush a par ailleurs indiqué qu'il aimerait bien se rendre dans ce pays, mais doute que ce-

la soit réalisable d'ici la fin de l'année, pour des raisons de sécurité.

L'émissaire de l'ONU, Lakhdar Brahimi, a exhorté le peuple irakien à donner une chance et à aider le nouveau gouvernement à construire un Irak uni et démocratique, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau cabinet à Bagdad.

VIOLENCES

Ces annonces ont coïncidé avec une série d'explosions à Bagdad, dont un attentat à la voiture piégée qui a tué trois Irakiens et fait 34 blessés. L'attentat s'est produit devant un bureau de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), non loin de l'entrée de la Zone verte, qui abrite le QG de la coalition.

Une voiture piégée a également explosé à l'entrée d'une base américaine à Baiji, à 200 km au nord de Bagdad, tuant 11 Irakiens et faisant 26 blessés.

À Koufa, des affrontements ont repris en dépit d'une trêve censée être en vigueur depuis le 27 mai entre troupes de la coalition et miliciens du chef radical chiite Moqtada Sadr.

Un soldat américain a été tué lundi alors qu'il participait à une opération militaire dans l'ouest de l'Irak, a annoncé hier l'armée américaine.

Par ailleurs, deux Polonais et cinq Irakiens travaillant pour une entreprise du bâtiment ont été enlevés hier près de Bagdad, mais l'un des ressortissants polonais a réussi à s'échapper. Les sept personnes ont été enlevées en milieu de journée alors qu'elles se trouvaient sur leur lieu de travail, dans la banlieue nord-ouest de la capitale.

Enfin, les forces de la coalition ont donné 72 heures aux miliciens du chef radical chiite Moqtada Sadr pour se retirer de Najaf et pour rendre leurs armes.

L'armée israélienne bloque les accès du «bunker» d'Arafat

RAMALLAH — Une vingtaine de jeeps de l'armée israélienne ont pris position ce matin autour de la Moukataka, le quartier général de Yasser Arafat à Ramallah en Cisjordanie, a-t-on appris de source sécuritaire palestinienne. Selon des responsables militaires, il s'agit d'une opération de routine qui n'a rien à voir avec Yasser Arafat.

Les soldats israéliens ont bloqué cinq accès menant à ce quartier général, faisant craindre des préparatifs en vue d'une attaque contre le dirigeant palestinien qui est de facto assigné à résidence sur place depuis deux ans et demi par l'armée israélienne.

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a relancé le 23 avril les spéculations sur le sort de M. Arafat en se disant non tenu par une promesse qu'il avait faite à Washington de ne pas lui porter atteinte physiquement.

Le 25 avril, le quotidien israélien *Maariv*, citant des sources politiques, a affirmé que M. Sharon voulait, par ses déclarations, «préparer le terrain à l'expulsion d'Arafat vers la bande de Gaza».

Par ailleurs, le chef des services de sécurité palestiniens en Cisjordanie, le général Ismail Jaber, a présenté sa démission au président de l'Autorité

palestinienne Yasser Arafat. Le général a justifié sa démission par l'incapacité des services de sécurité à mettre fin au chaos et à l'insécurité qui règnent en Cisjordanie.

Un Palestinien a été tué hier soir lors d'une incursion de l'armée israélienne dans le nord de la Cisjordanie, alors que deux autres, des enfants, ont été blessés dans une école dans le sud de la bande de Gaza.

Enfin, trois gardes-frontières israéliens ont été arrêtés par la police pour des sévices infligés à deux Palestiniens qu'ils avaient arrêtés dans une rue il y a plusieurs semaines.

La loi antiavortement de Bush jugée non constitutionnelle

SAN FRANCISCO — Un juge fédéral américain, saisi par une association du planning familial, a estimé hier qu'une loi interdisant une méthode d'avortement tardif, promulguée fin 2003 par le président Bush, était non constitutionnelle. La juge Phyllis Hamilton, du tribunal fédéral de San Francisco, a jugé que cette loi anti-avortement ne pouvait pas s'appliquer dans les centres du planning familial des États-Unis (PPFA), association à l'origine de la plainte et qui réalise plus de la moitié des avortements pratiqués aux États-Unis. Elle a estimé que cette loi était non constitutionnelle car elle empêchait les femmes d'avorter à partir du deuxième trimestre de leur grossesse. Le texte contesté interdisait une méthode décrite médicalement comme avortement «par dilatation et extraction», qui consiste à extraire le fœtus de l'utérus après en avoir aspiré le cerveau. La plupart du temps, cette méthode est utilisée pour des avortements tardifs, au cinquième ou sixième mois de grossesse. (AFP)

La doyenne de l'humanité meurt

SAN JUAN — La femme considérée par le *Guinness* des records comme la plus vieille du monde est morte pendant son sommeil samedi à l'âge de 114 ans sur l'île américaine de Porto Rico. Ramona Trinidad Iglesias Jordan est décédée dans la maison de retraite où elle vivait depuis 11 ans, a précisé son neveu Jorge Iglesias.

Née le 31 août 1889 à Utuado, Porto Rico, elle avait été mariée une fois et n'avait pas eu d'enfant. Le *Guinness* a précisé, dans son site Internet, que la doyenne était désormais la Néerlandaise Hendrikje Van Andel-Schipper, qui était âgée hier de 113 ans et 335 jours. (AFP)



Ramona Jordan

38 morts dans une mutinerie

RIO DE JANEIRO — Au moins 38 prisonniers ont été retrouvés morts, certains mutilés, au terme de trois jours de soulèvement dans une prison de Rio de Janeiro. La police reprenait peu à peu le contrôle du centre de détention de Benfica à Leopoldina, un quartier du nord de Rio, et craignait de découvrir d'autres corps. Au moins 14 des 900 détenus se sont échappés et trois d'entre eux ont été récupérés. La révolte a commencé samedi est s'est terminée lundi soir, quand la police a cédé à une demande des détenus visant à séparer des prisonniers appartenant à des gangs rivaux. Samedi, des détenus s'étaient emparés d'armes et avaient pris en otages d'autres prisonniers et plusieurs gardiens après une tentative d'évasion massive. Un gardien qui avait été pris en otage a été abattu par des détenus dimanche alors qu'il essayait de s'échapper. (AFP)

Près de 300 000 enfants soldats dans le monde

PARIS — Le nombre d'enfants soldats dans le monde avoisine 300 000, répartis dans une vingtaine de pays, dont 120 000 en Afrique sub-saharienne, selon un rapport du comité français de l'UNICEF, rendu public hier par son président Jacques Hintzy. Ainsi, il y aurait actuellement 76 000 à 77 000 enfants soldats en Birmanie et de 23 000 à 30 000 en République démocratique du Congo (RDC, Congo-Kinshasa), 14 000 à 16 000 en Colombie. Selon l'UNICEF, ce phénomène existe également en Afghanistan, en Angola, au Burundi, en Côte-d'Ivoire, en Indonésie, en Irlande du Nord, en Israël, dans les Territoires palestiniens, au Liberia, au Népal, en Ouganda, aux Philippines, au Rwanda, en Sierra Leone, en Somalie, au Sri Lanka, au Sud Soudan et en Tchétchénie. Dans la plupart des cas, les enfants sont enrôlés de force. Parmi eux, il y a beaucoup de filles, sauf en Afghanistan. À la fois bourreaux et victimes, ils sont drogués et les filles sont violées. Certains sont enceintes ou ont eu un bébé. Souvent, elles finissent prostituées, comme à Freetown, au Sierra Leone. Le nombre d'enfants soldats était évalué à 200 000 en 1996. (AFP)

L'EST ET LA CÔTE-NORD

CHARLEVOIX

L'UNESCO renouvelle le statut de Réserve mondiale de la biosphère

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — L'UNESCO a renouvelé le statut de Réserve mondiale de la biosphère (RMB) attribué à Charlevoix il y a 15 ans. Dans la pratique, bien que présentant une étiquette mondiale de prestige, le statut est bien peu utilisé et n'a guère d'échos auprès des gouvernements.

« Selon l'UNESCO, la réserve mondiale de Charlevoix est un exemple de milieu où la communauté se mobilise et travaille en respect des grands principes qui sont à la base du programme MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO. La révision périodique (déposée en 2003) a permis de démontrer tous les efforts consentis par la région pour maintenir et développer notre environnement de façon harmonieuse », cite le président de la Réserve mondiale de Charlevoix, Georges Cloutier.

Mais l'UNESCO, dans son rapport, n'en délore pas moins le faible engagement financier des gouvernements. De son côté, M. Cloutier avoue que « le statut pourrait être utilisé davantage et en qualité, il y a un travail à faire ».

Dans la pratique, « la RMB est une attitude. Il y a une trentaine d'organismes dans la région, autonomes, qui n'en partagent pas moins notre mission », continue M. Cloutier, citant par exemple la création du parc national des Hautes-Gorges en 2000 parmi les faits majeurs accomplis au

cours des 15 dernières années en termes de développement durable.

« Nous sommes sollicités, de plus en plus sur l'aspect vigilance, comme si nous étions l'éminence grise en matière d'environnement et de protection de la nature », ajoute le vice-président Réjean Labrie.

La Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix fait partie d'un réseau mondial de 450 réserves, toutes reconnues par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. De ce nombre, on en retrouve 11 au Canada et trois au Québec, celles du lac St-Pierre et du mont Saint-Hilaire. Au Québec, les monts Groulx/Manicouagan et l'archipel des îles Mingan travaillent pour obtenir ce statut. Et c'est la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick qui risque de devenir la 12^e RMB canadienne.

Créé en novembre 1988, la RMB de Charlevoix couvre 4600 kilomètres carrés, autour des trois aires centrales qui sont les parcs des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges ainsi que le Centre écologique de Port-au-Saumon. Pour les prochains mois, la RMB souhaite multiplier les activités de positionnement et a fait de l'eau et du recyclage ses deux enjeux de l'heure. Un projet mobilisateur, comme par exemple un Centre de recherche naturelle, pourrait aussi voir le jour, histoire de forcer la main des gouvernements.

Le faible financement public est déploré

CÔTE-NORD

Aide au Centre des naufrages

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-TRINITÉ — La ministre déléguée au Tourisme, Nathalie Normandeau a profité de son passage à Baie-Trinité, sur la Côte-Nord, hier, pour annoncer une importante subvention au Centre national des naufrages du Saint-Laurent tout en lançant les Journées nationales du tourisme.

La ministre a accordé une subvention de 482 000 \$ à ce projet de 1,3 million \$, qui ouvrira officiellement ses portes le 22 juin. Le Centre national des naufrages se veut un concept original d'interprétation du milieu marin et mettra particulièrement en vedette l'épave du *Elizabeth and Mary*, un navire de la flotte de l'amiral Phips qui s'est échoué en face de Baie-Trinité en 1690.

La ministre s'est dite très enthousiaste face à ce projet, financé à 50 % par Ottawa. « J'ai été fascinée par la vision développée par la communauté de Baie-Trinité », a lancé M^{me} Normandeau. Les nombreuses épaves du Saint-Laurent ne sont pas encore mises en valeur. Ce projet assurera à Baie-Trinité un positionnement encore plus fort sur le marché touristique.

Le bâtiment du centre présentera un spectacle multimédia d'une vingtaine de minutes, créé par les Productions Train d'enfer, qui relatera les différents naufrages survenus dans le Saint-Laurent du XVII^e siècle à nos jours. La phase 2 du projet, prévue pour 2006, vise la création d'un centre permanent d'exposition et d'un centre national de recherche généalogique sur les naufrages.

La ministre a aussi annoncé la tenue des Journées nationales du tourisme, qui se tiendront du 4 au 6 juin dans



La ministre déléguée au Tourisme, Nathalie Normandeau, entourée de Marcel Poulin, maire de Baie-Trinité (à gauche) et de Gilles Dubuc, président du conseil économique et culturel de Baie-Trinité, a lancé les Journées nationales du tourisme.

13 régions. Ces journées, qui ont pour but de faire connaître aux gens les attraits de leur région, offrent une programmation diversifiée.

Pas à court d'annonces, M^{me} Normandeau a également prolongé d'un an les ententes spécifiques en tourisme pour les régions-ressources. Cette prolonga-

tion s'accompagne d'un budget additionnel de 3,2 millions \$. Selon la ministre, l'entente permettra de générer des investissements de 20 millions \$ dans la prochaine année dans les régions visées. Pour la Côte-Nord, les 400 000 \$ supplémentaires entraîneront des investissements de 3 millions \$.

Le bon goût de notre cuisine orientale enfin de retour !



GRANDE OUVERTURE DEMAIN !

METS CHINOIS & CANADIENS • BUFFET À VOLONTÉ • DÉJEUNERS • BRUNCH DU DIMANCHE À VOLONTÉ • LIVRAISON

7272, Boul. Hamel Ouest 877-8737

CONCOURS
**GAGNEZ
@
COMPARER**



Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle Pontiac, Buick ou GMC et courez la chance de le gagner.



• Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 HP • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Portes et ouvre-coffre à commandes électriques • Banquette arrière repliable divisée 60/40

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

« La Grand Am offre une expérience de conduite à en donner la chair de poule. »
— M. Forget, Montréal

PONTIAC GRAND AM SE 4 portes

188 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

— OU —

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT*



Tirage du prix : 19 juillet 2004.

1000* L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf Grand Am (2NE591SA/MS/VKA) 2004 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais relatifs à l'inscription au Régime des droits personnels et droits mobiliers et droits payables à la livraison. *Prix : le véhicule Pontiac, Buick ou GMC offert par la personne gagnante, est indiqué sur le bulletin piqué, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000 \$, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM, Buick ou GMC ainsi qu'à l'adresse 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 1 987 \$ ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucun autre programme incluant d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Certe GM, des Diplômes et du GM Mobility. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Un traitement juste

Ah ces... juges ! Ils protègent leurs intérêts, ont pu déduire certains en apprenant la récente décision de la Cour d'appel voulant que le salaire des juges de la Cour du Québec passe de 137 300 \$ à 185 000 \$. Même si la procédure introduite depuis 1997 n'est pas parfaite et nécessite des précisions, elle a néanmoins le mérite de tenir les magistrats à l'écart d'un processus de négociation avec l'État et de contribuer ainsi à maintenir l'indépendance des tribunaux.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Il est facile de tomber dans la démagogie lorsque l'on aborde la question de la rémunération des juges. Comme ils sont payés à même les fonds publics, certains les considèrent en effet sur le même pied que des fonctionnaires, des sous-ministres ou d'autres employés de l'État.

C'est d'ailleurs en partie parce que le premier ministre albertain, Ralph Klein, les traitait comme des fonctionnaires et qu'à l'instar du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard il avait réduit leur salaire, que la Cour suprême a donné, en 1997, des directives pour assurer l'indépendance de la magistrature.

Alors dirigée par le juge Antonio Lamer, la Cour suprême a rappelé le principe constitutionnel que les juges doivent être à l'abri des influences indues. Dans cette optique, elle estimait (seul Gérard Laforest était dissident) que les provinces avaient l'obligation de créer un comité indépendant sur les salaires et les avantages sociaux des juges afin que leur traitement échappe à la politisation ou donne l'apparence d'ingérence.

Le Québec a suivi les directives de la Cour suprême, formé et payé pour de tels comités. Le hic est qu'il s'est opposé aux recommandations, notamment en faisant valoir la capacité de payer limitée de la province. Les tribunaux ont été saisis de la question, comme d'ailleurs dans d'autres provinces au pays.

Les motifs qui peuvent être avancés par un gouvernement pour rejeter les recommandations du comité sur les salaires des juges de la Cour du Québec et des cours municipales ne sont en effet pas assez précis et exigent une clarification de la part de la Cour suprême. Cela est demandé au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Alberta, et le Québec devrait suivre la même voie.

Même si on adhère au principe d'indépendance de la justice, même si on convient que les salaires des juges doivent être attractifs pour permettre le recrutement de bons juristes oeuvrant dans le plus lucratif secteur privé et que ces salaires doivent aussi être « compétitifs » avec ceux versés à la Cour supérieure, il demeure néanmoins inquiétant qu'un comité restreint puisse fixer des conditions de travail qui peuvent avoir un impact sur les finances publiques d'une province, sans qu'un gouvernement ait la possibilité réelle de les contester. Il faut pouvoir trouver un équilibre entre les intérêts des juges et de la justice, et ceux de l'ensemble de la population.

Des jeux dangereux

Les parents ont souvent tendance à présumer de la solidité des jeux qui sont mis à la disposition de leurs enfants dans les parcs publics ou dans les restaurants. La chute d'un bambin de deux ans, qui s'est fracturé le crâne dans l'aire de jeux d'un Burger King de Québec, vient toutefois nous rappeler que ces équipements si attrayants pour les jeunes ne sont pas toujours bien entretenus ou surveillés et qu'il faut donc faire preuve de prudence pour éviter les accidents.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Le cas du petit Mickael St-Hilaire n'a rien d'unique. Bon an, mal an, plus de 28 500 enfants canadiens requièrent des soins médicaux à la suite de blessures subies dans des aires de jeux. De ce nombre, 2000 doivent être hospitalisés, estime Sécurité-Jeunes Canada. À titre de comparaison, les chutes à bicyclette exigent deux fois moins de séjours à l'hôpital.

Les structures de jeux sont ainsi responsables de 50 % des blessures des jeunes de 0 à 19 ans reliées aux activités sportives et récréatives. Contrairement à la croyance populaire, ce ne sont donc pas les agresseurs inconnus qui constituent le plus grand danger pour la sécurité des enfants dans ces endroits très achalandés.

Les propriétaires de restaurants ont évidemment un rôle central à jouer dans la prévention des accidents. Ils ne peuvent se servir de l'attrait des enfants pour leurs jeux afin d'attirer des clients et de faire des profits, pour ensuite se laver les mains de toute responsabilité en cas de pépins. La surveillance des abus et du vandalisme et un maximum d'entretien devraient toujours être la règle, même si les parents ont aussi le devoir de rester aux aguets et de veiller en tout premier lieu à la sécurité de leurs enfants.

Les parcs municipaux ne sont pas non plus à l'abri de tout soupçon. Même si les normes canadiennes de sécurité pour les aires de jeux ont été resserrées en 1998, plusieurs villes n'ont pas encore trouvé les sous pour améliorer la qualité de leurs équipements et changer ceux qui ont été construits il y a longtemps. À cet égard, les parents ne devraient pas hésiter à faire pression sur leurs élus s'ils constatent que certains jeux sont désuets ou dangereux. Car il peut se passer des mois, voire des années, avant qu'un employé municipal constate qu'ils doivent être remplacés. Et un accident est vite arrivé.

La chute du petit Mickael a secoué les Burger King de la région, qui promettent de trouver une façon de mieux surveiller leurs installations. Dommage, toutefois, qu'il faille souvent attendre qu'une malchance survienne pour prendre conscience des lacunes en matière de sécurité.

CHACUN SA RELIGION...



REPRISE

CHRONIQUE

Le baiser de la mort

Le critique constitutionnel du Bloc québécois, Yvan Loubier, a accepté d'évoquer le rôle de son parti dans l'éventualité où les électeurs porteraient au pouvoir un gouvernement conservateur minoritaire. Une telle situation, a-t-il dit, donnerait au Bloc un rapport de forces pour défendre les intérêts du Québec comme il n'en a jamais déte- nu, même lorsqu'il formait l'opposition officielle.

Il faut louer la franchise du député bloquiste qui, en présence de son chef, Gilles Duceppe, a osé aborder franchement une question qui est sur toutes les lèvres mais que les politiciens, avec la langue de bois qu'on leur connaît, font tout pour éviter.

Mais au-delà de cette franchise, il faut se demander quel pourrait être l'impact de cette timide ouverture sur le cours de la campagne électorale, d'abord au Canada anglais, et ensuite au Québec.

Est-ce que cela sera un baiser de la mort ? On a vu la sévérité avec laquelle l'arrivée de Jean Lapierre dans l'équipe de Paul Martin a été accueillie parce que celui-ci a été un fondateur du Bloc québécois. Imaginons maintenant comment les partisans les plus traditionnels du Parti conservateur, notamment les anciens militants de l'Alliance canadienne, accepteront l'idée d'un rapprochement avec un parti qui est encore clairement souverainiste, et pas trop loin du NPd.

Est-ce que cette main tendue aux conservateurs peut provoquer une réaction de tout ce que le Canada anglais compte d'antiséparatistes viscéraux et nuire au processus selon lequel bien des Canadiens s'habituent doucement à l'idée d'un gouvernement dirigé par Stephen Harper.

On imagine mal les conservateurs faire des gains en campagne électorale en

comptant sur le fait que leur capacité de diriger dépendra des concessions faites au Bloc québécois.

Il est vrai qu'en raison des traditions conservatrices et encore plus de ses origines alliées, Stephen Harper est, dans les faits, plus décentralisateur et plus sensible à la cause des provinces. Cela peut mener à une attitude plus bienveillante dans un dossier comme le déséquilibre fiscal. Mais cette ouverture n'est pas une ouverture au Québec, mais bien aux provinces en général et plus particulièrement l'expression d'une sensibilité face à l'aliénation des provinces de l'Ouest.

Il y a un grand pas à franchir entre cette vision du partage du pouvoir et l'hypothèse d'une ouverture plus grande aux préoccupations du Québec et à ses revendications les plus classiques. Rien dans la pensée de Stephen Harper ne permet de croire qu'au-delà d'une acceptation nouvelle du principe du bilinguisme, son parti ira beaucoup plus loin.

Cette ouverture peut avoir également des impacts au Québec parce qu'elle rappelle aux Québécois qu'un appui massif au Bloc a des conséquences précises qui dépassent largement le désir d'exprimer du mécontentement face aux libéraux. Ce vote facilitera la défaite des libéraux et donc ouvrira la porte à un changement radical de la vie politique canadienne, dont la portée est bien plus grande que les alternances de pouvoir auxquelles nous avons été habitués.

Le Parti conservateur est une créature nouvelle, bien plus alliée que conservatrice, dont le programme et le dogme sont en telle évolution qu'on a bien du mal à savoir à quoi ressemblerait un gouvernement Harper. Les revirements de positions sont importants, sur le bilinguisme la semaine dernière, sur la pertinence d'appuyer les Améri-

cains dans la guerre en Irak cette semaine. Il y a là le processus normal de recentrage d'un parti qui s'approche du pouvoir.

Malgré ces inconnues, on sait déjà qu'une victoire de Stephen Harper marquerait un virage beaucoup plus profond que ce que le Québec a pu connaître avec l'arrivée de Jean Charest. Il ne s'agit pas de démoniser les conservateurs, comme M. Martin a eu tendance à le faire en ramenant l'enjeu de ces élections au choix entre deux voies, la canadienne, la sienne, et l'américaine, celle de M. Harper. Mais il est clair que la prise de pouvoir par les conservateurs représenterait un changement important, dont on mesure mal la portée et dont on n'arrive pas encore à définir les contours.

La prise de pouvoir par les conservateurs représenterait un changement important, dont on mesure mal la portée

Maintenant qu'il ont entrouvert cette porte, les leaders du Bloc québécois devront préciser leur pensée. D'abord en expliquant si, selon eux, une victoire conservatrice serait dans l'intérêt du Québec et du Canada. Ensuite, en se demandant si les concessions qu'ils estiment pouvoir arracher compenseraient les virages prévisibles que les conservateurs imposeraient dans une foule de domaines.

Ils devront enfin expliquer en quoi le Québec pourrait sortir gagnant de l'avènement d'un gouvernement minoritaire dirigé par un parti qui est virtuellement absent sur la scène politique québécoise. Même si le Bloc québécois pense pouvoir exercer un rapport de forces, il n'en reste pas moins que le Québec serait totalement exclu de l'exercice du pouvoir et plus isolé qu'il ne l'a jamais été.

DOCUMENT

Système de santé et déséquilibre fiscal

Lettre des premiers ministres provinciaux aux partis fédéraux

Pat Binns

L'auteur est premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et président du Conseil de la fédération

Les premiers ministres des provinces et des territoires ont créé le Conseil de la fédération afin que les gouvernements disposent d'un forum leur permettant de travailler de concert et de manière constructive dans le véritable esprit de notre système fédéral de gouvernement.

Nous croyons que les Canadiennes et les Canadiens désirent une approche nouvelle et positive en matière de relations fédérales-provinciales-territoriales. Ils s'attendent aussi à ce que les gouvernements s'assurent que des services de santé appropriés, d'une qualité élevée, et offerts dans des délais raisonnables, soient accessibles maintenant et dans l'avenir.

Dans cet esprit, nous croyons qu'il serait utile que les citoyens du Canada soient informés de la position des partis politiques fédéraux et de leurs chefs

quant aux principaux enjeux auxquels nos gouvernements respectifs doivent s'attaquer conjointement. Nous vous demandons, particulièrement, de répondre aux questions suivantes :

□ Quelle est la position de votre parti relativement à la viabilité de nos systèmes de soins de santé, notamment quant aux niveaux adéquats de financement fédéral à long terme des services de santé ?

□ Votre parti confirme-t-il l'engagement pris par le premier ministre du Canada de tenir une réunion des premiers ministres à ce sujet au cours des premiers mois suivant l'élection d'un nouveau gouvernement ?

□ Quelle est la position de votre parti sur la question du déséquilibre fiscal ?

□ Votre parti est-il d'accord avec la tenue d'une réunion des premiers ministres portant sur les arrangements financiers avant le prochain budget fédéral ?

Nous croyons que les Canadiennes et les Canadiens ont le droit de connaître



Pat Binns

votre position relativement à ces questions, compte tenu de l'enjeu fondamental que représente le maintien de la qualité des services publics auxquels nos citoyens sont en droit de s'attendre de la part de leurs gouvernements provinciaux et territoriaux.

OPINIONS

ANALYSE

RÉINGÉNIERIE DE L'ÉTAT

Un effritement éhonté de la capacité stratégique des ministères

Christian Rouillard, Isabelle Fortier,
Alain-G. Gagnon et Éric MontpetitLes auteurs sont des universitaires
membres du Groupe d'étude
sur les réformes de l'État (GERE)

Une nouvelle étape dans la démarche de réingénierie du gouvernement libéral a été franchie le 5 mai dernier, lors du dépôt du Plan de modernisation 2004-2007 par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. De manière quasi unanime, les médias ont conclu à un changement de ton, voire à un recul gouvernemental en ce qui a trait à la réinvention de l'État québécois.

Ne partageant pas cette interprétation, nous croyons que le gouvernement se donne plutôt les moyens de ses ambitions, que le Plan contient les germes d'une reconfiguration radicale de la gouvernance québécoise. Bien qu'il contienne plusieurs dimensions, comme l'illustrent ses 27 projets articulés à partir de quatre axes prioritaires (l'amélioration des façons de faire; l'allègement des structures; la réévaluation des programmes; et, enfin, la planification des ressources humaines), la ministre Jérôme-Forget insiste sur ce que cette modernisation n'est pas un exercice comptable, mais plutôt un travail d'architecte.

Sans rejeter la métaphore architecturale employée par la ministre pour expliquer la nature du Plan, notre lecture suggère que celui-ci est essentiellement basé sur un exercice budgétaire centralisateur qui conduit à un affaiblissement des capacités stratégiques des ministères, tout autant qu'il trahit le peu de confiance du gouvernement en l'égard des responsabilités des fonctionnaires, tant du point de vue de leur expertise sectorielle que de la gestion publique elle-même. Bref, la «réarchitecture» représente un recul significatif pour l'administration publique québécoise.

LA RECONFIGURATION
ÉTATIQUE

L'une des prémisses fondamentales de la reconfiguration étatique proposée est la séparation entre, d'une part, les services opérationnels, dont on veut systématiser le fractionnement en agences jouissant d'une autonomie supérieure en contrepartie d'une plus grande reddition de comptes et, d'autre part, la dimension stratégique et le développement des politiques publiques que l'on prétend vouloir laisser aux ministères. Or, cette séparation nette entre le stratégique et l'opérationnel est une vue de l'esprit: en effet, les modalités de mise en œuvre de politiques publiques sont implicitement circonscrites dès la phase de leur élaboration, les moyens étant toujours conditionnés par les fins, tout autant que les politiques publiques continuent de se développer durant leur mise en œuvre, à la lumière des mécanismes de prestation des services, incluant leurs multiples réajustements face à des ressources et des contraintes réelles qui se cristallisent largement dans le feu de l'action.

Autrement dit, c'est lors de la mise



La ministre Monique Jérôme-Forget a présenté son projet de modernisation de l'État le 6 mai dernier.

en œuvre qu'une politique publique prend son sens réel. Considérer l'élaboration et la mise en œuvre comme deux sphères d'activités mutuellement exclusives repose sur une lecture faussée et une compréhension superficielle du processus politico-administratif.

De même, bien que tout le monde soit d'accord avec l'objectif de simplifier les relations entre l'État et les citoyens, l'idée d'un guichet unique n'est certes pas la panacée que plusieurs semblent voir. L'Agence Services Québec, qui agit en courtier centralisé des services gouvernementaux pour les différents ministères, devient un nouvel intermédiaire entre les citoyens et les ministères: ce nouvel interlocuteur privera donc les ministères d'un contact avec leurs clientèles, entraînant ainsi un certain appauvrissement des mécanismes de rétroaction et d'échange de première ligne.

Il nous semble paradoxal que le rapport affirme que «cet État moderne ne doit pas empêcher les citoyens de prendre en charge leurs affaires», alors même que l'on crée une instance additionnelle, porte d'entrée unique de surcroît, qui obligera le citoyen à contacter des «généralistes» du service à la «clientèle», plutôt qu'avec des «spécialistes» de la problématique pour laquelle il cherche des réponses auprès de l'État. En ce sens, l'allègement des structures est un défi beaucoup plus grand que ne le suggère le gouvernement libéral. Sans

pour autant rejeter l'intérêt potentiel d'un guichet unique, force est d'admettre qu'une réflexion sur ses effets pervers s'impose avant de s'engager dans l'action, ce qui, de toute évidence, n'a pas encore été fait.

La proposition de créer une Agence des partenariats public-privé dont la mission sera de «...contribuer au renouvellement des infrastructures publiques et à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens par la mise en œuvre de projets de partenariat public-privé (PPP)» est encore plus problématique. Par sa

Le Plan contient les germes
d'une reconfiguration radicale
de la gouvernance québécoise

nature même, cette agence retirera aux ministères tout autant leur capacité stratégique dans leur champ d'expertise, qu'elle leur privera de la possibilité de développer leur propre expertise interne sur les partenariats public-privé.

Contrairement à la rhétorique gouvernementale, selon laquelle le recours aux PPP ne sera pas systématique, il y a un biais évident en faveur de ces derniers: l'Agence, qui jouira d'une grande marge de manœuvre et d'autonomie, se situe, architecturalement et stratégiquement parlant, comme une solution en quête d'applications, dont la performance sera tributaire du nombre de PPP mis en œuvre, puisque que c'est le seul moyen par lequel elle pourra «...contribuer à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens». L'expertise centralisée qui sera développée à l'Agence des PPP sera essentiellement de nature financière et contractuelle, confirmant encore une

fois la dérive comptable de la démarche gouvernementale qui, invariablement, gomme des enjeux cruciaux comme ceux liés au contenu des projets relevant expressément des champs d'expertise des différents ministères.

Le troisième élément architectural de la centralisation découlant du Plan de modernisation, (la création de l'Agence des services administratifs), complète le tableau de la dépossession des ministères de leur capacité stratégique à gérer leurs propres activités. Alors que l'objectif de performance de cette agence est de faire des économies, la centralisation des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles vers le Secrétariat du Conseil du trésor, confirme le manque de confiance du gouvernement à l'égard des gestionnaires publics en leur retirant cette flexibilité managérielle, pourtant centrale au fonctionnement des administrations publiques. La conséquence de cette dynamique centralisatrice est bien désolante: l'accroissement de l'autonomie et de l'imputabilité managérielles étant un jeu à somme nulle, les gestionnaires publics auront le mandat de «faire plus avec moins», tout en étant imputables de résultats dont ils n'auront pas le contrôle, puisque privés d'une partie importante des ressources multiformes nécessaires pour les réaliser.

Enfin, la «nouvelle» politique de gestion de la performance, dont les objectifs ne sauraient être plus généraux et abstraits, constitue une extension et une systématisation de la contractualisation des rapports de gouvernance

interne déjà inclus dans la Loi sur l'administration publique promulguée par le gouvernement du Parti québécois en 2000. On dénote une dérive technocratique des mécanismes de mise en œuvre par le biais d'indicateurs, de cibles, d'étalonnage, d'analyse du prix de revient et d'analyse coûts/bénéfices, qui n'est en soit rien de nouveau, mais qui ignore les difficultés déjà identifiées par des pratiques semblables introduites il y a plusieurs décennies, comme la direction participative par objectifs (DPO).

D'autre part, les prémisses de cette contractualisation des rapports misent sur la compétition et l'appât du gain comme facteur de motivation individuelle, tout en prétendant revaloriser le service public. À cet égard, les mesures d'incitation à la performance (primes au rendement et rémunération bonifiée) sont autant de facteurs de désabusement organisationnel — précisons que les hauts commis de l'État sont les seuls à toucher des primes suffisamment élevées pour constituer de véritables incitatifs. Il faut également souligner que la performance d'une unité organisationnelle est différente de la somme des performances individuelles: quiconque a déjà travaillé dans une organisation complexe sait que l'atteinte des objectifs individuels n'est en rien garante de celles des objectifs organisationnels. Cette difficulté est particulièrement grande lorsque les activités de l'organisation ne se prêtent pas à leur évaluation quantitative.

Loin d'être le non-événement ou le recul gouvernemental suggéré par plusieurs journalistes et autres observateurs de la scène politique québécoise, le Plan de modernisation 2004-2007 est, au contraire, en parfaite communauté d'esprit avec les discours et les textes précédents du gouvernement libéral: comme ceux-ci, il repose sur un mépris de l'administration publique qui n'a d'égal que son fétichisme de la firme privée. Avec l'arrogance que seule peut conférer l'ignorance, le gouvernement prétend que le Plan de modernisation concourt à «soutenir l'épanouissement de la société québécoise». Malheureusement pour nous tous, il représente plutôt une nouvelle manifestation de l'appauvrissement de la gouvernance québécoise que privilège, consciemment ou non, le gouvernement de Jean Charest. En ce sens, malgré la rhétorique gouvernementale, il s'agit bel et bien d'une dépossession de l'héritage de la Révolution tranquille: toute modernisation de l'État québécois, en tant qu'instrument collectif de développement social, économique, politique et culturel, repose sur un accroissement de sa capacité stratégique et non sur une atrophie de cette dernière.

Tel est le propre d'un héritage: quelque chose qu'on s'approprie de manière dynamique, qu'on transforme à la lumière d'enjeux, de problématiques et de sensibilités différentes, mais qu'on fait fructifier avant de le transmettre, à notre tour, à ceux qui nous suivent. La société civile québécoise, actuelle et future, n'en mérite pas moins.

CARREFOUR DES LECTEURS

Quels salaires!

Les juges de la Cour d'appel accordent une augmentation salariale de 47 700 \$ aux juges de la Cour du Québec et aux juges municipaux, une augmentation de 38 %. Le salaire des juges est maintenant porté à 185 000 \$. Le gouvernement avait porté à 155 000 \$ le salaire des juges à partir de juillet 2003. Des juges ont jugé qu'une augmentation de 13 % était insuffisante pour des juges, il fallait 38 % d'augmentation. Le secrétaire général de la province et les sous-ministres touchaient plus que les juges, alors il fallait corriger le salaire des juges. Maintenant que le salaire des juges est corrigé, il faudra certainement corriger le salaire du secrétaire général et celui des sous-ministres. La Cour d'appel observe que plus le salaire offert aux juges est adéquat (lire élevé), plus il est facile de recruter des avocats compétents. Est-ce que le salaire est la seule motivation pour intéresser un avocat à la magistrature? Au fait, est-il absolument nécessaire que les juges soient tous des avocats? Faut-il absolument être avocat pour avoir du jugement?

Yvon Dubuc
Sainte-FoyCondamnés
à s'enrichir!

La Cour se met au service des magistrats, ces pauvres juristes victimes de sous-payance! Voilà le *dirit et fecit* de la Cour d'appel qui, dans le plus grand intérêt et à la faveur des magistrats, décrète et ordonne une hausse annuelle de plus de 30 000 \$. Voilà que ladite Cour ordonne au gouvernement de porter leurs salaires à près de 185 000 \$, évitant ainsi aux juges de la Cour du Québec et de la cour municipale les affres déshumanisantes d'une pauvreté humiliante qui déstabilisent le statut et précarisent le *standing* que leur reconnaît et consacre le comité O'Donnell. Cette indexation de plus de 20 % est rendue possible grâce au gel de l'indexation des pensions, à 0 %. Dans la trainée des mégaprocès qui ont permis de tripler les honoraires des avocats de l'Aide juridique, cette ordonnance donne dans le parfait exemple des priorités et des urgences de justice et d'équité, dans un Québec qui est aux prises avec une pauvreté ravageuse, siphonneuse dont les remous et les torrents du déshonneur et de la déchéance ont emporté dans les boues et bouillons de leurs cours,

plus de 50 % des Québécois et Québécoises de la classe dite moyenne, qui sont venus gonfler la diversification des condamnés à la pauvreté à perpétuité. Cette ordonnance vient ajouter les «magistrats» à la liste des «intouchables». En somme, ce mépris outragé est d'une tristesse accablante, puisque la lutte contre la pauvreté est devenue un débat de coqs, un combat de basse-cour, soumis aux diktats des lois du poulailler social. S'il est toujours vrai que les pauvres sont bienheureux, parce qu'au jour du Jugement Dernier, ils verront Dieu, leur Très Juste Juge, force nous est d'admettre qu'en attendant, abandonnés à eux-mêmes, sans considération et sans défense, ils doivent en baver leur saoul et ce, jusqu'à en crever.

Gerry Pagé
Québec

Voter, un geste lourd

Pendant plus de 35 jours, un seul menu: la soupe aux légumes. Les quatre partis reconnus nous servent un plat, ayant la même saveur, les mêmes ingrédients. Des promesses, des tas d'argent, des accusations, des intérêts personnels. Qui croire? Pour qui voter? Serons-nous plus riches, plus

heureux le 29 juin? L'indifférence des électeurs est tellement évidente, que l'on parle davantage des trous de nids-de-poule dans les rues que des élections. Et les légumes, sont-ce les politiciens ou la soupe qui les contiennent? Du pareil au même réagissent les citoyens. Pourtant avoir le droit de vote est un privilège que plusieurs pays n'ont pas. Le plus regrettable est ce manque de confiance en la démocratie et ceux qui la fabriquent. Aller voter est devenu un geste lourd.

Paul-André Cantin
Beauport

Cleary n'est pas Martin

L'article sur le candidat bloquiste Bernard Cleary (LE SOLEIL, 31 mai 2004) trace un parallèle entre les abris fiscaux dont a profité ce dernier et ceux dont profite la Canada Steamship Lines, mais il ne pêche pas par excès de discernement: ce que le Bloc québécois reproche au propriétaire de cette compagnie, un certain Paul Martin, c'est d'avoir profité de son statut de ministre des Finances dans les années 90, pour faire adopter, par le Canada, une convention fiscale avec la Barbade, laquelle

le a permis à sa compagnie, et cela rétroactivement, d'économiser 103 millions \$ depuis 1994. C'est loin de ce qu'on semble reprocher à Bernard Cleary, un autochtone, soit d'avoir dirigé, selon son droit, une compagnie dans un territoire autochtone, pour profiter de la loi canadienne qui exempte d'impôt les autochtones. Avoir fait un tel rapprochement entre ces deux situations frôle, à mon avis, l'écrit diffamatoire.

Jean-Marie Desgagné
Sainte-Foy

ÉCRIREZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

Conçue pour toutes les familles.



LA DODGE CARAVAN 2005 OFFRE DE LANCEMENT EXCEPTIONNELLE

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE: Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Habitacle pour 7 passagers • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Système de prévention du vol Sentry Key^{MD}

LOUEZ À

199\$[†]

**PAR MOIS.
LOCATION DE 48 MOIS.**
Comptant initial de 4 575 \$
ou échange équivalent.
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Options de location de 48 mois offertes[†]

Mensualités	Comptant initial
232 \$	2 999 \$
294 \$	0 \$

CHOISISSEZ

0%^{}**

de financement
à l'achat pour
48 mois

Système DVD disponible



OU

OU LOUEZ LA

DODGE GRAND CARAVAN 2004 À

199\$[†]

**PAR MOIS.
LOCATION DE 48 MOIS.**
Comptant initial de 4 802 \$
ou échange équivalent.
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Options de location de 48 mois offertes[†]

Mensualités	Comptant initial
237 \$	2 999 \$
299 \$	0 \$

CHOISISSEZ

0%^Δ

de financement
à l'achat pour 60 mois
plus une remise
comptant de 2 000 \$.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE: 11 po supplémentaires de longueur et capacité plus grande de chargement de 724 L (25,6 pieds cubes) • Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Climatiseur • Freins antiblocage • Lève-glaces, rétroviseurs chauffants et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage • Système antidémarrage Sentry Key^{MD}

Dodge Caravan
LA MINI-FOURGONNETTE PRÉFÉRÉE AU PAYS

SHREK 2
SEULEMENT DANS LES CINÉMAS

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP • DODGE OU DODGE.CA. ** 0% de financement à l'achat pour 48 mois sur les Dodge Caravan 2005 en stock. Δ 0% de financement à l'achat pour 60 mois sur les Dodge Grand Caravan 2004 en stock. Un montant de 2 000 \$ sera déduit du prix négocié sur le véhicule financé après les taxes. Les taxes sont payables sur le montant total négocié. L'offre de la remise de 2 000 \$ s'applique seulement au financement à l'achat et ne peut être combinée au prix de location mentionné. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C et pour la Dodge Grand Caravan 2004 (à empattement long) avec l'ensemble 28C + 3XW. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 \$ le kilomètre. **, Δ, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxe sur la climatisation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 et 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Shrek © DreamWorks L.L.C. Shrek 2™ et © 2004 DreamWorks L.L.C.

**SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA**

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

